



**HAL**  
open science

“ Le rôle de la recherche dans la définition d’un projet d’aménagement de site. Le cas des châteaux d’Allinges (Haute-Savoie) ”

Laurent d’Agostino, Christophe Guffond

► To cite this version:

Laurent d’Agostino, Christophe Guffond. “ Le rôle de la recherche dans la définition d’un projet d’aménagement de site. Le cas des châteaux d’Allinges (Haute-Savoie) ”. AVER – Anciens Vestiges En Ruines. Colloque final du projet européen, Nov 2012, Aosta, Italie. p. 153-184. hal-02023845

**HAL Id: hal-02023845**

**<https://hal.science/hal-02023845>**

Submitted on 22 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LE RÔLE DE LA RECHERCHE DANS LA DÉFINITION D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE SITE LE CAS DES CHÂTEAUX D'ALLINGES (HAUTE-SAVOIE)

Nombre de châteaux alpins souffrent d'un état de dégradation assez avancé, victimes de l'Histoire et de ses soubresauts ou plus prosaïquement des riverains attirés par ce qu'ils ont longtemps considéré comme des carrières de pierres potentielles tout autant que des symboles de pouvoirs déchus. En dépit de ce relatif mépris voué à ce que l'on considère de nos jours comme le patrimoine castral, dans l'espace montagnard des Alpes françaises et italiennes, de rares forteresses médiévales accèdent au statut d'objet patrimonial dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette évolution fait suite aux premières investigations archéologiques ou aux premiers travaux de restauration voire de reconstruction, sous l'influence des pensées d'Eugène Viollet-le-Duc. Alors que le XX<sup>e</sup> siècle a connu en France un développement de la recherche historique puis dans une moindre mesure de l'archéologie sur la thématique des châteaux, les actions de conservation de ce patrimoine, en Haute-Savoie, restent encore diverses en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, même si de nombreuses volontés se font jour.

Quelques sites castraux haut-savoyards ont fait l'objet, depuis le début des années 2000, d'actions de valorisation d'envergures variables<sup>1</sup> toutefois, d'une manière générale, la connaissance de ces monuments était insuffisamment mobilisée pour pouvoir leur garantir une valorisation adaptée et encore moins aboutie. Plus encore, l'archéologie castrale haut-savoyarde reste relativement balbutiante<sup>2</sup> et relève pour l'essentiel d'études archéologiques ponctuelles, répondant à des problématiques d'aménagement et loin d'une véritable préoccupation de connaissance de ce patrimoine<sup>3</sup>.

L'esprit de conservation qui a guidé les différents aménagements n'était pas non plus satisfaisant et a constitué la seconde motivation des acteurs haut-savoyards pour un engagement dans un projet de coopération avec les acteurs valdotains, confrontés à ces questions depuis déjà quelques décennies. Or, la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre du projet « AVER - des montagnes de châteaux » nécessitait le choix d'un site pilote de chaque côté de la frontière.

Le site français retenu est celui de Château-Vieux d'Allinges qui, avec son jumeau Château-Neuf, constituent une véritable unité monumentale (FIG. 1). De nos jours les châteaux d'Allinges font l'objet d'une multitude d'initiatives et par conséquent de fonctionnalités, dont la première est spirituelle de par la présence des Missionnaires de Saint-François-de-Sales, installés à Château-Neuf depuis le début des années 1840. Néanmoins l'acteur historique de la conservation des châteaux d'Allinges est l'*Association de Sauvegarde des Châteaux d'Allinges* (ASCA) constituée en 1972 et qui a œuvré d'abord à la redécouverte et à la sauvegarde des deux châteaux, Château-Vieux ayant littéralement sombré dans l'oubli - et la végétation - au cours du XX<sup>e</sup> siècle. En 2001, la commune se rend propriétaire du site des châteaux pour le franc symbolique et dès lors s'engage dans une réflexion de fond sur la conservation et la valorisation des atouts paysagers et culturels du site. Une série d'études<sup>4</sup> a été commandée visant toutes à assurer une bonne valorisation du site, dénotant d'un souci de restitution des châteaux à la population. Or, si la démarche est louable, les études d'aménagement ne prenaient nullement en compte leur immense potentialité archéologique, alors même qu'elles envisageaient leur valorisation. Le montage du projet européen « AVER - des montagnes de châteaux » est ainsi apparu comme une opportunité pour le Département et pour la commune de corriger l'approche sur les châteaux d'Allinges en réintroduisant l'acquisition de la connaissance d'un site comme un préalable à sa valorisation.

Cette communication veut donc montrer comment la recherche développée sur les châteaux d'Allinges a permis de nourrir le projet d'aménagement en le faisant évoluer et en l'amenant à s'adapter au site et à sa nature.

### LAURENT D'AGOSTINO

Hadès, bureau d'investigations archéologiques. Agence Rhône-Alpes

### CHRISTOPHE GUFFOND

Conseil général de la Haute-Savoie, Direction des Affaires Culturelles, Service archéologique

#### Groupe de recherche :

Laurent D'Agostino (dir.)\*, Christophe Guffond\*\* (dir.), Liliana Ceci\*\*, Evelyne Chauvin-Desfleurs\*, Maud Chevalier\*\*

#### avec la collaboration de

Julien Brunet\*\*, Sylvain Couterand\*\*\*, Jocelyn Laidebeur\*\*, Avril Mauveaux\*, Olivier Veissière\*\*\*\*

\* Hadès, bureau d'investigations archéologiques. Agence Rhône-Alpes

\*\* Conseil général de la Haute-Savoie, Direction des Affaires Culturelles, Service archéologique

\*\*\* Glaciologue - géomorphologue. Chercheur associé laboratoire EDYTEM / CNRS / Université de Savoie

\*\*\*\* Photogrammètre - lasergrammètre. Olivier Veissière - Patrimoine numérique

1.

Voir la communication d'Anne Netter dans la présente publication. En Haute-Savoie, les projets réalisés, en cours ou en devenir touchent de nombreux châteaux, conservés ou en partie ruinés : citons pêle-mêle les châteaux de Chaumont, La Roche-sur-Foron ou Faucigny parmi ceux déjà restaurés (sans qu'ils aient toujours fait l'objet d'investigations archéologiques approfondies faute de moyens financiers ou de volonté politique) ; les châteaux de Bonneville ou Allinges qui font l'objet de projets depuis parfois plusieurs décennies ; le château d'Annecy parmi ceux qui tombent sous le coup de l'archéologie préventive pour des parties aujourd'hui ruinées et enfouies mais menacées par des travaux d'aménagement.

2.

L'essentiel des travaux récents est dû à Elisabeth Sirot (professeur d'archéologie médiévale, Université Lumière - Lyon 2) : ses travaux de thèse de doctorat ont porté sur le château d'Annecy, tandis qu'elle a consacré de nombreuses années à l'étude des maisons fortes savoyardes et haut-savoyardes. Des travaux d'étudiants ont également été consacrés à divers sites (Château-Vieux d'Allinges, Sallenove...). Quelques études plus ponctuelles ont pris la forme de suivis de travaux (Chaumont, Faucigny), de diagnostics archéologiques (Faverge) ou d'études préalables (maisons fortes de Hautetour et du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains ; château de Rives à Thonon-les-Bains). Enfin, dans le cadre de l'archéologie préventive, le château d'Annecy a fait l'objet de deux campagnes d'études archéologiques préventives (parvis et façade ouest).

3.

D'AGOSTINO Laurent, CHEVALIER Maud, GUFFOND Christophe, « Les châteaux du Moyen Âge en Haute-Savoie, entre recherche et mise en valeur - État de la question et perspectives », article publié dans le présent ouvrage.

4.

Voir la communication de Jean-Pierre Fillion dans la présente publication.

(FIG. 1)

Vue aérienne de l'ensemble monumental  
formé par les châteaux des Allinges.

© L. D'Agostino - Hadès





(FIG. 2)

Localisation des châteaux d'Allinges.  
DAO : S. Coutterand / L. D'Agostino - Hadès.

### Un potentiel de connaissances sous-exploité

Installés sur une crête en forme de croissant située sur la rive sud du Lac Léman (FIG. 2), à proximité de Thonon-les-Bains, les châteaux d'Allinges présentent une configuration originale : ce n'est pas seulement un château qui occupe ce relief, mais deux châteaux qui se font face à portée de tir l'un de l'autre, séparés par une faible dépression au milieu de la longueur de la crête rocheuse (FIG. 3). Surplombant la route longeant la côte sud du Léman à plus de 700 m d'altitude, entre Genève et le Valais, les châteaux d'Allinges bénéficient d'une vue largement dominante sur tout le Chablais et le bassin lémanique.

Les deux châteaux présentent un certain parallélisme, déjà mis en évidence par Louis Blondel en 1956<sup>5</sup> et sont structurés comme de véritables *castra* : chacun possède une enceinte installée sur un point haut, abritant une tour maîtresse, une chapelle castrale et des bâtiments résidentiels destinés au seigneur et à son entourage ; une seconde enceinte, topographiquement située en position inférieure mais aussi plus vaste, abritant un bourg castral où se distinguent encore, dans le cas de Château-Vieux, les vestiges des maisons et des rues (FIG. 4).



(FIG. 3)

La colline d'Allinges, les châteaux et le lac Léman.  
© L. D'Agostino - Hadès

5.  
BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

## Le cadre naturel

Si les localités d'Allinges et Thonon sont très isolées du reste du territoire des Savoie actuelles et naturellement orientées vers le bassin lémanique et le Pays de Vaud, ils bénéficient d'une position géographique privilégiée sur l'étroit plateau du Chablais, bordé au nord par le lac Léman et au sud par le relief peu élevé mais très découpé du piémont alpin.

À l'ouest et au nord, le Léman forme une frontière naturelle en même temps qu'un axe de communication très ouvert sur le plateau suisse, de Genève jusqu'à Chillon. À l'est, la haute vallée du Rhône et le Valais suisse sont séparés du Chablais par une ligne de crête dominée par la Dent d'Oche (2222 m) et les Cornettes de Bise (2432 m) et difficile à franchir excepté par la rive du Léman à Saint-Gingolph et par la Vallée d'Abondance au pas de Morgins (1370 m).

Au sud, le paysage est fermé par des massifs montagneux modestes, mais difficiles à pénétrer en raison du profond encaissement du réseau hydrographique. Si les voies de communication principales passent à l'ouest entre Genève et les Voirons, plusieurs cols<sup>6</sup>, fortement enneigés l'hiver, permettent toutefois de franchir les massifs des Voirons, du Mont Forchat et du Mont d'Hermone qui barrent le paysage au sud d'Allinges et de rejoindre les vallées de la Menoge et du Giffre. Pour autant, si le bas Chablais reste d'un accès difficile, le plateau qui borde le Léman est accueillant et propice à l'installation humaine.

Deux vastes terrasses glaciaires s'étagent depuis les contreforts des Alpes jusqu'aux rives du Léman. La première, de Saint-Cergues à Perrignier, Orcier et Le Lyaud, puis autour de Larringes à l'est de la Dranse, s'étage entre 550 et 900 m d'altitude et offre des terres dédiées à l'élevage et aux cultures. La seconde, autour de Douvaine, Sciez, Thonon et Évian, offre un climat plus doux en bord du Léman vers 400 m d'altitude et quelques coteaux favorables à la viticulture. À la jonction de ces deux plateaux, les deux collines de Ballaison et d'Allinges offrent autour de 700 m d'altitude des promontoires bénéficiant d'une vue dominante sur tout le bassin lémanique et le Chablais.

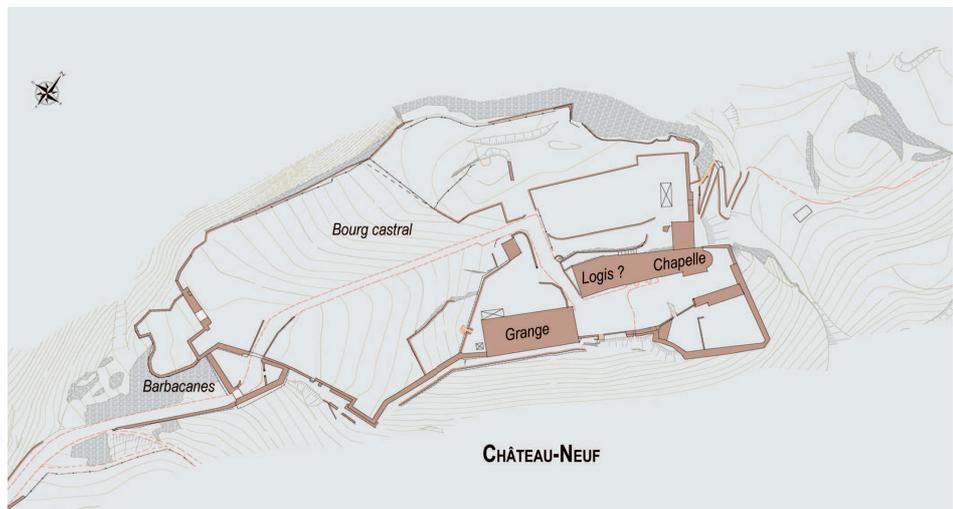
Trois axes de communication privilégiés desservent ce territoire enclavé. Le lac Léman est resté longtemps un moyen de communication très employé, même s'il a perdu aujourd'hui de son usage. Une première route emprunte les bords du lac de Genève à Thonon par Douvaine et Sciez. La seconde passe au pied du massif par Bons-en-Chablais et Allinges. Ces itinéraires semblent avoir peu évolué depuis l'Antiquité et le Moyen Âge<sup>7</sup>.

Située à 5 km à peine des bords du Léman, la colline d'Allinges domine l'espace environnant. Depuis les châteaux d'Allinges, le regard embrasse le plateau du Chablais de la ligne de crête qui barre le paysage au sud, jusqu'aux rives septentrionales du Léman autour de Nyon, Lausanne et Vevey.

Seule Genève, masquée par la colline de Ballaison à l'ouest, échappe au regard. Cette position dominante justifie à elle seule le choix de l'implantation

6. Les cols de Saxel (943 m), de Cou (1117 m) et du Feu (1121 m).

7. Voir BLOESCH Paul, CROLA Bernard et alii, « Contribution à l'étude de la navigation sur le Léman : les graffitis de l'église Saint-Hippolyte de Thonon », Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne, tome LXIX, 1996-1999, p. 35-61 ; BROILLET Philippe (dir.), Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève - Tome I - La Genève sur l'eau, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne, 1997 ; CORNAZ Gérard, Les barques du Léman, 2e édition revue et corrigée, Grenoble, 1976 ; DUCHOUD Pierre, Le temps des barques. Voiles latines sur le Léman, Yens-sur-Morges et Saint-Gingolph, 1998.

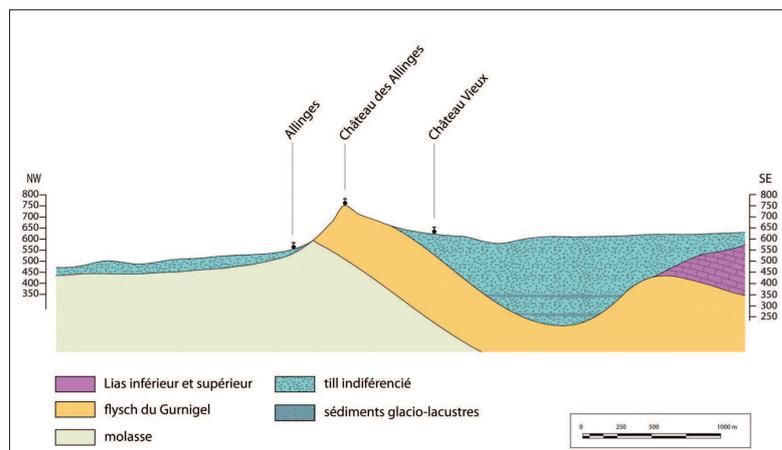


d'un site castral : la colline permet non seulement de contrôler tout le territoire alentour, mais offre aussi aux châteaux d'Allinges une visibilité de choix depuis de nombreux points du Chablais, exprimant toute la dimension ostentatoire d'une fortification d'un lignage seigneurial de haut rang.

Le réseau hydrographique est peu dense, représenté pour l'essentiel par le ruisseau de Mâcheron, qui coule sur le versant sud de la colline des châteaux, et par le Pamphiot qui prend sa source sur les contreforts du Mont d'Hermone et entaille le plateau jusqu'au Léman. Les terrains fluvio-glaciaires assez plats qui séparent le Mont d'Hermone d'Allinges sont mal drainés et marécageux, notamment entre Orcier, Le Lyaud et Noyer (*le Mal Marais, les Grands Marais...*) ; c'est le cas aussi à l'ouest entre Margencel et Mésinges (*les Grands Marais, les Gouilles*).

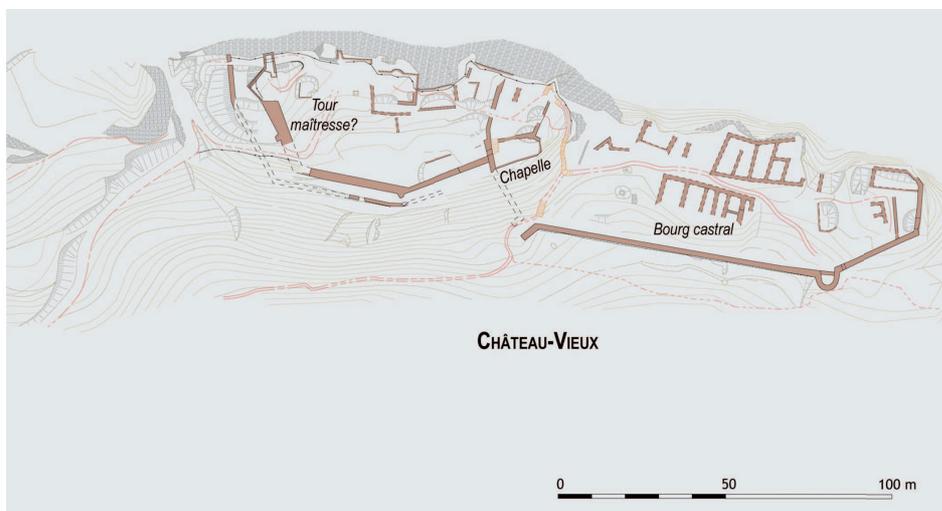
Si l'habitat médiéval semble s'être concentré à l'abri des fortifications de Château-Neuf et de Château-Vieux, il est aujourd'hui dispersé en quelques hameaux sur le territoire communal. Le chef-lieu de la commune, groupé autour de l'église paroissiale, se développe au pied de la colline d'Allinges sur son versant nord. Au sud, les hameaux de Mâcheron et de Château-Vieux concentrent l'essentiel de l'habitat, avec les hameaux de Noyer à l'est et de Mésinges à l'ouest. Pour le reste, quelques fermes sont dispersées sur ce territoire aujourd'hui gagné par une urbanisation intense sous forme de lotissements, liée à la proximité de l'agglomération de Thonon.

Sur le plan géologique, la région du bas-Chablais est située au front des nappes préalpines du Chablais, d'origine pennique, qui viennent chevaucher un autochtone de molasse tertiaire dite molasse de plateau<sup>8</sup>. Le tout est recouvert par des formations quaternaires de puissance métrique à pluridécamétrique (FIG. 5).



(FIG. 5)

Coupe géologique de la colline d'Allinges.  
DAO : S. Couterand.



(FIG. 4)

Plan général des deux châteaux.  
Doc. : Cabinet D. Rostand / O. Veissière - Patrimoine numérique / L. D'Agostino - Hadès.

8.

COUTTERAND Sylvain, « Etude géomorphologique du site d'Allinges » dans D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CHEVALIER Maud, LAIDEBEUR Jocelyn, *et alii*, Rapport Final d'Opération de fouille programmée, « Programme européen AVER, Alcotra - Interreg IV. Les châteaux d'Allinges (Allinges, Haute-Savoie) », dactyl., HADES / Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes - SRA, 2011, p. 63-87.

9.  
LOCHON Claudius, *Les Allinges*, Annecy, 1873 (brochure conservée aux ADHS) ; GONTHIER Jean-François, « Les Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, 1881-1882 ; GONTHIER Jean-François, « Les châteaux et la chapelle des Allinges », *Œuvres*, Tome I, Thonon, 1901, p. 168 ; CLAPAREDE Théodore, *Une famille en Savoie amie de Genève. Les d'Allinges*, Jullien, Genève, 1906, 45 p ; BUF-FET Léon, *Les Allinges*, 1936, 32 p. ; PONCET Chanoine « Etude historique et artistique sur les anciennes églises de la Savoie et des rives du lac Léman », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, tome VII, Annecy, 1884.

10.  
GUYON Jean, « Démolition du fort des Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, 1888, Tome II, p. 8 à 11 ; MAUGNY De, Albert, « Ruine des Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, 1907, tome XXI, p. XVIII-XIX.

11.  
CONSTANT Monique, « L'établissement de la maison de Savoie au sud du Léman - La châ-tellenie d'Allinges-Thonon », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, tome LX, 1972, 370 p. ; CONSTANT Monique, « La justice dans une châ-tellenie savoyarde au moyen âge, Allinges-Thonon », *Revue historique du droit français et étranger*, N°3, juillet-septembre 1972 ; CARRIER Nicolas, De la CORBIERE Matthieu, *Entre Genève et Mont-blanc au XIV<sup>e</sup> siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 2005, p. LXX.

12.  
BLAVIGNAC Jean-Daniel, *Histoire de l'architecture sacrée du IV<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, Paris-Londres-Leipzig, 1853, p. 255-258 ; BRUCHET Max, « Communication sur la chapelle des Allinges », *Revue Savoisiennne*, 1906, p. 191-193.

13.  
DUPRAT Clémence-Paul, « Enquête sur la peinture murale à l'époque romane », *Bulletin monumental*, 1944, p. 199-200 ; DESCHAMPS Paul, THIBOUT Marc, *La peinture murale en France, le haut Moyen-Age et l'époque romane*, Paris, 1951, p. 47-48 ; ROQUES Marguerite, « Les peintures murales du Moyen-Age en Savoie », *Actes du cent-quatre-vingt-cinquième Congrès National des Sociétés Savantes*, Chambéry-Annecy, 1960, section d'archéologie, Paris, 1962, p. 120-121 ; GARDET Clément, *La peinture murale en Savoie*, tome I, p. 19-21, Annecy, 1965 ; PEYRE Dominique, « Fresques et peintures murales en Savoie », *Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie*, 1988, 175 p. ; DANDEL Elizabeth, « Les Allinges, chapelle de Château-Neuf », *Arts et Archéologie en Rhône-Alpes*, n° 7, 1998, p. 185.

14.  
BLONDEL, *op. cit.*

15.  
THIBOUT Marc « Les châteaux des Allinges », *Congrès archéologique de France*, 1965, p. 254-263.

16.  
LAIDEBEUR Jocelyn, *Allinges (Haute-Savoie). Château-Vieux, chapelle castrale*, ASCA / CERIAH / SRA Rhône-Alpes, 2000.

## Le contexte historique

### Historiographie des recherches

Figurant en bonne place dans l'historiographie des châteaux haut-savoyards, les châteaux d'Allinges ont suscité dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'intérêt des historiens, puis des archéologues. Jusqu'alors appréciés pour le charme de leurs ruines (FIG. 6) que les peintres et graveurs du XIX<sup>e</sup> siècle ont fixé sur la toile, les châteaux des Allinges ont fait l'objet de plusieurs articles concernant en premier lieu leur histoire<sup>9</sup>, puis le contexte de leur démolition<sup>10</sup>.

Les recherches se poursuivent au cours du XX<sup>e</sup> siècle avec diverses publications de sources et l'édition de la thèse de Monique Constant, consacrée à la châ-tellenie savoyarde d'Allinges - Thonon<sup>11</sup>. L'intérêt se porte alors en particulier sur la chapelle de Château-Neuf<sup>12</sup>, dont les peintures romanes du chœur sont classées au titre des Monuments Historiques ; elles sont publiées à plusieurs reprises, en particulier dans les synthèses relatives aux peintures murales romanes<sup>13</sup>.

Du point de vue archéologique, les études sont rares et limitées. Une première synthèse est proposée par Louis Blondel<sup>14</sup> en 1956 et livre une analyse de l'ensemble des deux châteaux, sur bien des points sujette à caution. En 1965, la tenue du Congrès archéologique de France en Haute-Savoie donne l'occasion d'une nouvelle publication synthétique, reprenant l'essentiel des conclusions de L. Blondel<sup>15</sup>. En 2000, une analyse du bâti de la chapelle castrale de Château-Vieux et un sondage dans le chœur de cette chapelle sont réalisés par Jocelyn Laidebeur<sup>16</sup>. Enfin, une étude plus approfondie, s'appuyant sur les méthodes de l'archéologie du bâti, est consacrée à Château-Vieux par Véronique Levert dans le cadre d'une maîtrise d'archéologie médiévale en 2004<sup>17</sup>.



(FIG. 6)

La colline d'Allinges, les châteaux et le lac Léman.

© L. D'Agostino - Hadès

### Un château double

Fondation des rois burgondes au début du VI<sup>e</sup> siècle, l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune en Valais suisse possédait de nombreux biens sur la rive sud du lac Léman<sup>18</sup>, parmi lesquels des terres situées dans le territoire d'Allinges qu'elle confia en garde au X<sup>e</sup> siècle à une famille qui prit le nom du lieu. S'il est vraisemblable qu'une résidence destinée à cette famille existe dès cette période, on ignore tout de sa localisation et de sa nature. Il faut en effet attendre 1073 pour voir apparaître la première mention d'un château d'Allinges, que l'on ne sait pour l'heure distinguer parmi les deux existants<sup>19</sup>.

Une forme de coseigneurie est peut-être à l'origine du dédoublement du site castral, mais les sources écrites manquent pour éclairer ce point<sup>20</sup>. Toujours est-il qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, deux châteaux se font face sur la crête de grès conglomératique d'Allinges : Château-Vieux au nord-est, entre les mains des sires de Faucigny, et Château-Neuf au sud-ouest, propriété des comtes de Savoie.



(FIG. 7)

Le fort des Allinges par Claude Chastillon, fin du XVI<sup>e</sup> ou début du XVII<sup>e</sup> siècle, publié dans la *Topographie française* en 1641. Bibliothèque Nationale de France. Copie conservée à Allinges.

Les conflits des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles entre les Savoie et les Faucigny/Dauphins du Viennois trouvent à Allinges l'un de leurs symboles : les deux châteaux, sièges de pouvoirs féodaux opposés, vont être l'un des points de fixation du conflit et en même temps un reflet très prégnant de l'émiettement du pouvoir durant le bas Moyen Âge. Étonnante frontière en effet que celle-ci, qui passe entre ces deux châteaux face à face et séparés d'à peine 150 m. Le traité de Paris en 1355, qui marque la cession d'une partie des biens du Dauphin du Viennois au comte de Savoie<sup>21</sup>, signe l'arrêt de mort de Château-Vieux, rapidement abandonné au profit de Château-Neuf qui reste l'un des principaux sièges du pouvoir comtal.

De cette période de guerre larvée et de puissance militaire, de campagnes de fortification, de coups de force, aucun témoignage iconographique contemporain ne nous est évidemment parvenu. Néanmoins, malgré le transfert du siège de la châtellenie à Thonon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>, Château-Neuf d'Allinges, qui domine tout le bassin lémanique, reste un lieu de contrôle du territoire et un point de fortification majeur à la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne. Après un siècle et demi d'accalmie politique et militaire, la Réforme calviniste à Genève, toute proche, va faire entrer la Savoie et le Chablais dans deux nouveaux siècles de guerres. Au terme de l'occupation bernoise entre 1536 et 1567, Château-Neuf connaît de nouvelles campagnes de fortification vers 1590. La puissance militaire d'Allinges (FIG. 7), sa position centrale sur la rive sud du Léman et sur les itinéraires routiers du Chablais, sa visibilité dans le paysage sont probablement autant de raisons qui ont incité François de Sales<sup>23</sup> à choisir Château-Neuf comme lieu de résidence en 1594. Sillonnant les routes du Chablais pour porter la Contre-Réforme, il a conféré au site une forte charge symbolique et religieuse.

Considérées comme une menace devant l'avancée des troupes françaises de Louis XIV en 1703, les fortifications de Château-Neuf sont démantelées par

17. LEVERT Véronique, *Le Château-Vieux des Allinges. Etude archéologique*, maîtrise d'archéologie médiévale sous la direction de Nicolas Reveyron (dactyl.), Université Lumière Lyon 2, 2004, 2 vol.

18. *Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais*, Bâle-Frankfurt, 1997 (Coll. *Helvetia Sacra*, IV/I).

19. CONSTANT Monique, *op. cit.*

20. BLONDEL Louis, *op. cit.*

21. DE LA CORBIÈRE Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, 2002.

22. CONSTANT Monique, *op. cit.*

23. Lors de la reconquête du Chablais passé au protestantisme.

le duc de Savoie<sup>24</sup>. Ruinés, les châteaux d'Allinges semblent tomber dans l'oubli pendant plus d'un siècle.

Le souvenir de François de Sales et de sa présence à Château-Neuf conduiront dans les années 1830 à la redécouverte de la chapelle castrale, puis à sa restauration. L'installation de Missionnaires de Saint-François-de-Sales dans des bâtiments reconstruits sur l'emplacement des ruines de la résidence des comtes de Savoie entre 1842 et 1844 marquera la réoccupation du site jusqu'à nos jours.

### Le potentiel scientifique

Si Château-Neuf est aujourd'hui très dégradé et peu compréhensible du fait des démolitions systématiques et de sa réoccupation par les Missionnaires de Saint-François-de-Sales, Château-Vieux a gardé, malgré la ruine, une configuration assez lisible. La cour haute, partie seigneuriale proprement dite, est assez difficile à comprendre sans investigations archéologiques approfondies ; le bourg castral montre quant à lui les arases des maçonneries d'un certain nombre de cellules d'habitation, laissant présager d'un bon état de conservation des vestiges enfouis et, donc, d'un fort potentiel archéologique (FIG. 8).

Les recherches de terrain engagées depuis 2010 ont permis de faire le point sur l'organisation des deux sites, mais aussi de mettre au jour une partie de l'habitat subordonné à la résidence seigneuriale des Faucigny/Viennois dans le bourg castral de Château-Vieux. En ce sens, les recherches archéologiques en cours et les vestiges découverts ont permis de mieux connaître l'architecture des châteaux, mais aussi des maisons médiévales du bourg, fournissant pour la première fois en Haute-Savoie des données archéologiques concernant la morphogenèse d'un village castral perché, développé entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, puis brutalement abandonné. Château-Vieux d'Allinges fait ainsi partie de la petite dizaine de sites de la moitié sud de la France dans lesquels se croisent les problématiques relatives à la formation des villages castraux en lien avec le développement des seigneuries châtelaines et celles touchant la désertion de ces mêmes villages au cours du bas Moyen Âge.

Ces différents éléments contribuent à conférer aux châteaux d'Allinges et à Château-Vieux en particulier une valeur d'exemplarité indéniable, regroupant à la fois toutes les caractéristiques d'un château double, de forteresses habitées et de villages désertés. Les deux sites portent donc en eux-mêmes la justification d'une volonté de mise en valeur portée par de multiples acteurs locaux et institutionnels qui dépasse largement le cadre régional.

Toutefois, les recherches engagées n'ont fait qu'effleurer le potentiel d'étude global du site. Sur le plan historique, les comptes de châtelaineries de Château-Neuf restent sous-exploités<sup>25</sup> et recèlent une multitude de renseignements sur les travaux réalisés dans le château, mais aussi sur sa gestion quotidienne, tant sur le plan économique que militaire. Sur le plan archéologique, les différentes études réalisées et en cours ont renouvelé les connaissances sur ces monuments que ce soit en terme de compréhension architecturale que d'évolution chronologique ; mais, comme bien souvent, elles ont soulevé de nouvelles questions autant qu'elles ont apporté de réponses.

(FIG. 8)

Vue aérienne de Château-Vieux.  
© L. D'Agostino - Hadès.



24.  
GUYON Jean, *op. cit.*.

25.  
Bien qu'ayant nourri un travail de thèse conséquent réalisé par Monique Constant.

## En écho au projet d'aménagement : des problématiques, des méthodes

La définition des problématiques de recherche sur les châteaux d'Allinges et en particulier sur Château-Vieux n'avait pas qu'une simple portée de connaissance mais devait surtout servir la réflexion sur l'aménagement du site. Elle s'est appuyée sur les préconisations de l'étude d'aménagement réalisée par les cabinets Uguet et Entre Deux Lunes pour le compte de la commune en 2008. Alors que ce projet d'aménagement portait sur l'ensemble des deux châteaux, qui couvre une superficie de plus de deux hectares, le calendrier du projet européen « AVER - des montagnes de châteaux » a poussé à un recentrage sur deux secteurs de Château-Vieux devant faire l'objet d'un développement complet de l'approche proposée dans le cadre du projet, depuis la connaissance préalable jusqu'à la mise en œuvre de tests de valorisation. Les deux secteurs retenus ont été d'abord la puissante maçonnerie qui forme l'extrémité occidentale de l'enceinte de la cour haute, et ensuite une portion du bourg castral. Naturellement l'étude de ces secteurs spécifiques a fait l'objet d'une remise en contexte de ces problématiques à l'échelle des deux châteaux attendu que leur sort a été intimement lié tout au long de leur existence. Cette mise en contexte est allée jusqu'à une réflexion sur l'insertion de ce site dans l'environnement géographique et historique.

### Orientations des études et problématiques

La réalisation d'un état des lieux global des deux sites jumeaux s'avérait nécessaire pour fixer les problématiques de recherche et identifier les zones sensibles, tant du point de vue de la conservation du site que des informations archéologiques susceptibles d'être recueillies. Cet état des lieux visait à la fois à dresser un descriptif détaillé des structures conservées et un phasage préliminaire des maçonneries et à identifier les parties les plus problématiques du point de vue de la sécurité du site. Cet état des lieux a permis de réaliser une couverture photographique générale, des compléments de relevé par rapport au plan topographique levé en 2004 et un enregistrement archéologique des différentes parties conservées en élévation. Il a donné également l'occasion de réaliser une analyse partielle des élévations conservées, en particulier sur le secteur de Château-Vieux.

Fossilisé dans son état du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ce château fournissait un champ de recherche vaste permettant d'aborder à la fois les questions de l'architecture castrale médiévale, de la mise en défense des châteaux et du regroupement de l'habitat (paysan ou chevaleresque ?) dans les enceintes castrales. D'une part, la cour haute, encore protégée au sud par la courtine haute de près de 20 m, où se trouvent les bâtiments proprement seigneuriaux (donjon et chapelle castrale), est dans un état de conservation des structures très variable, allant de vestiges enfouis à des murs conservés en élévation sur plusieurs mètres. Les problèmes de compréhension des espaces, du fait de ces différences, sont nombreux, aussi bien pour les archéologues que pour le public. L'apport des recherches devait permettre de fournir des éléments de compréhension pour la restauration et l'aménagement touristique du site. La mise en valeur du château, sans ces recherches, ne ferait que proposer aux visiteurs un ensemble de murs, certes évocateur, mais vide de sens historique. D'autre part, la cour basse, là encore limitée au sud par sa courtine conservée jusqu'au chemin de ronde, montre aujourd'hui les vestiges, peu compréhensibles pour les non spécialistes, du bourg castral. Cette partie du site, dont la vocation d'habitat est très éloignée des modes de vie actuels, possède un riche potentiel pour la compréhension du site et de la vie de ses habitants. En ce sens, les investigations sur le secteur du bourg castral devaient envisager le potentiel de mise en valeur et servir d'exemple pour ce type de sites archéologiques, peu explicites en l'absence de recherches. Enfin, les recherches étaient l'occasion d'organiser un chantier école accueillant des étudiants ou des bénévoles pour des formations aux techniques de fouille, de relevé et d'enregistrement. Durant les trois années du chantier, près de trente stagiaires ont ainsi pu être accueillis.

Les recherches se sont appuyées sur une étude documentaire regroupant les données des différentes publications consacrées à Allinges, les sources planimétriques et les données iconographiques susceptibles de fournir des comparaisons utiles avec l'état actuel. Cette démarche vise à replacer les deux sites dans leur contexte historique et à comparer les données de terrain avec les informations livrées par la documentation au sujet des bâtiments. Les archives n'ont pu faire l'objet que de reconnaissances sommaires dans le cadre de nos travaux et c'est là sans doute une lacune flagrante.

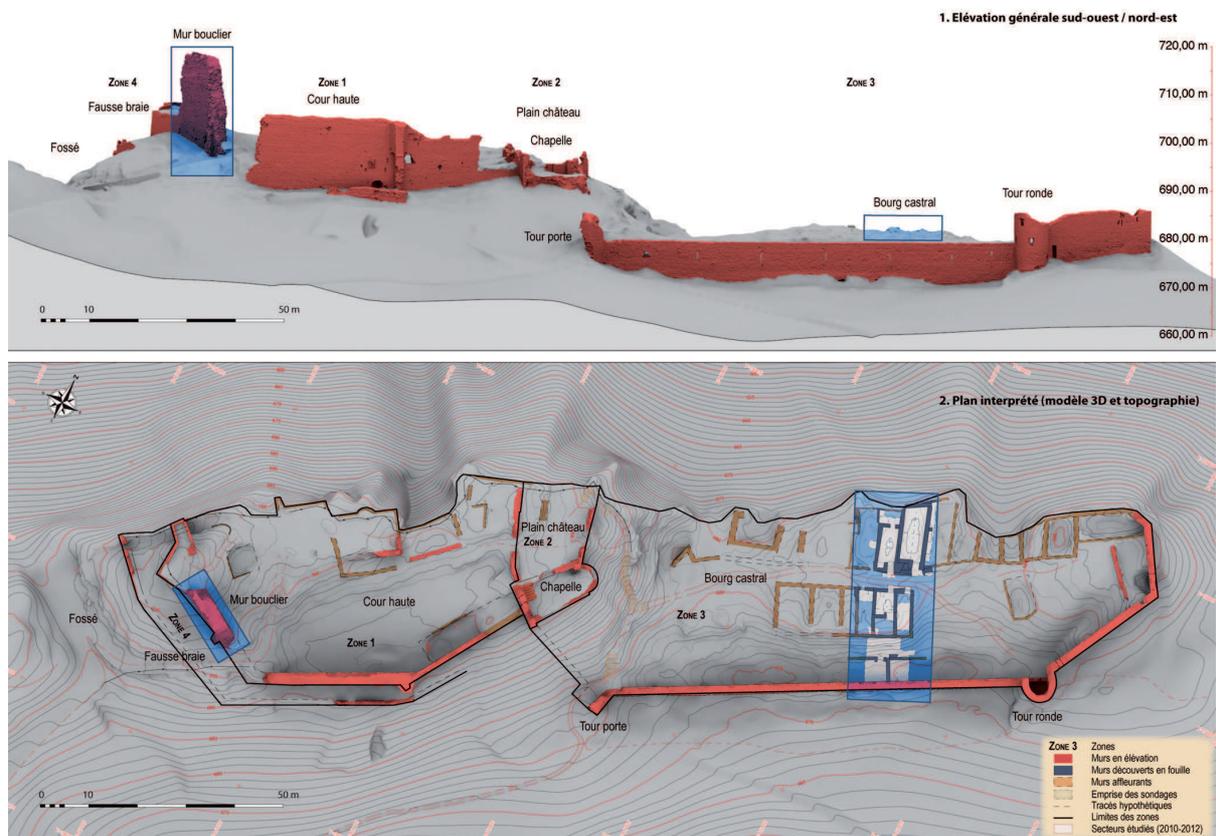
En complément d'un plan topographique classique levé par photogrammétrie aérienne, un relevé lasergrammétrique global de Château-Vieux, réalisé par Olivier Veissière et le cabinet de géomètres Daniel Rostand, a fourni un archivage numérique du site avant toute intervention de recherche ou de conservation. Cette base de données 3D a en outre fourni un outil d'analyse très appréciable, en même temps qu'elle a permis de générer différents supports d'étude et d'interprétation (plan et coupes générales, modèle 3D global du site, supports pour l'analyse des élévations)<sup>26</sup>. Ces documents, complétés de relevés spécifiques et enrichis des interprétations archéologiques, ont été appelés à évoluer tout au long des recherches avec la numérisation des zones fouillées sur le bourg de Château-Vieux.

Château-Vieux a en outre fait l'objet de plus amples recherches, touchant à la fois les élévations dans le cadre des travaux de sécurisation de l'enceinte de la cour haute et le sous-sol par le biais des fouilles du bourg castral (FIG. 9).

26. D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, SARTORIO Gabriele, VEISSIERE Olivier et BRYER Andrea, « Lasergrammétrie et photogrammétrie appliquées à l'étude archéologique des châteaux médiévaux : le programme franco-italien AVER - des montagnes de châteaux », *Actes des du colloque Photogrammétrie au service des archéologues et des architectes*, les 9 et 10 septembre 2010 à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, à paraître dans la *Revue Française de Photogrammétrie et Télédétection*. Voir également la communication d'Olivier Veissière dans la présente publication.

(FIG. 9)

Plan et coupe générale de Château-Vieux, localisation des zones d'études 2010-2012. Relevé topographique : Cabinet D. Rostand. Relevé lasergrammétrique et modèle 3D : O. Veissière - Patrimoine numérique. DAO : L. D'Agostino - Hadès.



## Études spécifiques sur Château-Vieux : études de bâti et fouilles

### L'enceinte de la cour haute

Le projet Uguet / Entre Deux Lunes s'appuyant sur un rapide travail documentaire proposait de restituer l'emprise au sol d'une tour maîtresse conséquente située à l'extrémité occidentale de la cour haute de Château-Vieux. Cette restitution, loin d'être innovante, s'inscrivait plutôt dans une longue tradition qui remonte aux travaux de Louis Blondel, lequel ne voyait là pas moins que le « donjon le plus grand de Savoie ». Pourtant dès 2004 l'étude de bâti réalisée par Véronique Levert avait passablement remis en question cette hypothèse<sup>27</sup>.

Élément très marquant dans le paysage de Château-Vieux, presque emblématique (FIG. 10), le puissant mur qui marque la limite occidentale du château, présentait des risques majeurs pour les visiteurs. Haut de plus de vingt mètres au sud, dominant les deux chemins d'accès à la cour haute depuis le sud-ouest, des chutes de pierres régulières et l'état général de la maçonnerie imposaient une mise en sécurité inscrite au programme des travaux du projet « AVER - des montagnes de châteaux ».



(FIG. 10)

Front d'attaque ouest de Château-Vieux.  
© L. D'Agostino - Hadès.

L'étude archéologique de bâti, préalable et concomitante aux travaux, visait donc à analyser la structure architectonique du mur, à identifier ses différentes phases de construction et, dans la mesure du possible, à dater ces surélévations successives en relation avec les autres structures identifiées dans la cour haute du château. Les modes de construction devaient faire l'objet d'un enregistrement fin, associant étude technique, emploi des matériaux et mise en œuvre des maçonneries. La répartition et la morphologie des trous de boulins et de poutres devaient être analysées afin de proposer une restitution des éléments en bois disparus, qu'il s'agisse d'éléments d'échafaudage liés à la construction ou de poutres correspondant à des planchers de bâtiments accolés ou à des éléments de défense (hourds, bretèches). L'ensemble de cette stratégie d'analyse visait globalement à caractériser la fonction de ce mur, son appartenance à un édifice de défense (tour maîtresse ou courtine), son rôle dans la défense du château et de la cour haute en particulier. Enfin, l'étude devait nourrir la préparation du chantier de restauration et de valorisation.

Initialement le projet envisageait de compléter l'étude de bâti par une campagne de sondages archéologiques au sol destinés à repérer les murs latéraux de l'hypothétique tour maîtresse. Le budget de cette opération jugée moins nécessaire à l'issue de l'étude de bâti a été réaffecté à la troisième tranche d'investigation, initialement non prévue, dans le secteur du bourg castral. Cette évolution montre surtout qu'un projet peut vivre et doit s'adapter aux réalités du terrain.

27.  
LEVERT Véronique, *op. cit.*

### Le bourg castral

Le bourg castral est situé à l'extrémité orientale de Château-Vieux, sur sa partie la plus basse (FIG. 11). Le projet Uguet / Entre Deux Lunes proposait d'aménager un cheminement dans le bourg<sup>28</sup> sans offrir de restitution des emprises comme pour la cour haute. Le secteur du bourg castral n'avait pour sa part jamais fait l'objet d'investigation archéologique et les connaissances que l'on en avait se résument à de rares mentions dans les textes (faute d'étude consacrée à cet objet) et une mention de Louis Blondel<sup>29</sup>.

Les actions prévues initialement dans le cadre du projet devaient se dérouler sur les deux premières années. La première année de fouilles aurait consisté en sondages destinés à évaluer le potentiel archéologique de ce secteur du château, et la seconde année aurait vu la poursuite de la fouille des cellules d'habitat du bourg castral abordées par les sondages de la première année. Les objectifs étaient d'évaluer l'état de conservation des structures enfouies et notamment des maçonneries, de caractériser l'architecture des cellules et de reconnaître la planimétrie étendue des bâtiments concernés. Sur la question structurelle de ces bâtiments nous souhaitions rechercher les niveaux de sols, repérer et étudier d'éventuels aménagements fonctionnels ou de confort et documenter les modes de construction. Enfin, nous souhaitions identifier les fonctions des bâtiments et idéalement renseigner la sociologie des habitants du bourg.

Assez vite la chronologie relative des bâtiments a permis de cerner une évolution du lotissement du bourg que l'on pressentait adapté à la topographie. La recherche d'un noyau originel a guidé la problématique de la troisième campagne de fouille, bien heureusement financée par l'abandon du projet de sondage en cour haute. Cette troisième campagne a permis d'achever la reconnaissance du bourg sur un transect nord-sud complet, de l'enceinte sud jusqu'à la falaise septentrionale.

(FIG. 11)  
Bourg castral de Château-Vieux  
en début de projet.  
© L. D'Agostino - Hadès



### Études connexes

Grâce au contexte financier et au partenariat que permet le projet européen, différentes études touchant à des disciplines d'horizons variés ont pu être réalisées, venant toutes contribuer à améliorer la connaissance du site et sa conservation. Elles visaient à documenter les occupations et les phases de construction de Château-Vieux voire de Château-Neuf, que cela soit sur un plan chronologique, sur celui de la compréhension des savoir-faire en terme de mise en œuvre des matériaux ou d'exploitation du milieu immédiat pour l'approvisionnement des chantiers médiévaux.

Ainsi une étude géologique et géomorphologique du site des châteaux a été confiée à Sylvain Coutterand<sup>30</sup>. Les objectifs principaux portaient sur la question de la formation des paysages, la nature des matériaux immédiatement disponibles sur le site ou exploités pour la construction des différentes parties des deux châteaux et la documentation de la sédimentation et de la stratigraphie du site.

28. Et également de limiter autant que possible le retour de la végétation arbustive.

29. Qui ne se hasarde pas à restituer l'emprise des maisons, à la différence du plan dressé par J.-L. et Cl. Séchaud en 1975 qui a certainement été utilisé pour l'élaboration du projet d'aménagement Uguet / Entre Deux Lunes.

30. Docteur en géographie, assistant à l'Institut Géographique de l'Université de Lausanne (IGUL) et membre associé au laboratoire Environnement et Dynamique des Territoires de Montagne (EDYTEM - CNRS / Université de Savoie).

En outre une série d'essais de datations a été engagée dans le but de préciser la chronologie du développement du site, aussi bien par radiocarbone (C14)<sup>31</sup>, sur des prélèvements de bois et de charbon, que par dendrochronologie<sup>32</sup>. Cette dernière méthode devait porter sur les poutres et bouldins d'échafaudages encore conservés dans la maçonnerie du mur-bouclier, malheureusement les essences des bois (châtaignier et épicéa) ne bénéficiaient pas de courbes de référence.

Par ailleurs des prélèvements de mortier ont été effectués sur le mur-bouclier de la cour haute et étudiés par le laboratoire de physique de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste (Italie)<sup>33</sup> (FIG. 12). Les analyses physico-chimiques de ces échantillons ont servi la connaissance scientifique comme les travaux de conservation du mur-bouclier puisqu'elles ont permis d'établir la recette des mortiers de restauration.

Ensuite une prospection géophysique par méthode électrique a été réalisée par la société Géocarta dans différents secteurs de Château-Neuf et de Château-Vieux. Cette prospection avait notamment pour objectif d'évaluer le potentiel archéologique de secteurs n'offrant que peu d'indices de structures en surface et ne faisant pas l'objet de sondage ou de fouille archéologique.



(FIG. 12)

Prélèvements de mortiers sur le mur-bouclier de Château-Vieux par l'équipe de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste.

© L. D'Agostino - Hadès

Sur Château-Neuf, cette prospection a concerné en particulier le bourg castral, le plain château et une étroite zone de la cour seigneuriale au chevet de la chapelle ; sur Château-Vieux, elle a été restreinte à la cour haute et au plain château, le sous-sol du bourg étant trop densément recouvert de gravats pour que la prospection soit vraiment efficace. Plus spécifiquement il était attendu de cette étude de fournir des éléments sur l'organisation du bourg castral de Château-Neuf dans l'idée d'une mise en perspective avec les observations portant sur celui de Château-Vieux.

Enfin, un travail de restitution de l'architecture des bâtiments de Château-Vieux a été entamé par Evelyne Chauvin-Desfleurs dans le cadre d'un diplôme de l'EHESS<sup>34</sup>. Ce travail universitaire, qui exploite les données recueillies lors des différentes campagnes archéologiques, utilise les ressources de la modélisation 3D pour tester et valider les hypothèses d'interprétation échafaudées à partir des sources archéologiques, historiques, iconographiques ; il a en outre l'objectif de produire des documents représentant graphiquement les restitutions proposées pour chaque structure ou bâtiment étudié, ainsi qu'une représentation plus globale du château dans son état du XIV<sup>e</sup> siècle, servant à des fins de diffusion des résultats des recherches vers un large public, spécialiste ou non.

Parmi les études et analyses non envisagées mais qui vont s'imposer dans l'immédiat après-projet, la restauration des objets métalliques issus du chantier de fouilles apparaît comme primordiale. Elle seule peut garantir la conservation des objets et donc leur permettre d'intégrer des espaces d'exposition muséographique.

31.

Assurées par le *Centre de Datations par le Radio Carbone* (Université Claude Bernard - Lyon 1) et par *Beta Analytic* (Miami - Floride - USA).

32.

Archeolabs.

33.

Sous la direction de Lorenzo Appolonia.

34.

Recherches dirigées par J.-M. Poisson sur les problématiques spécifiques de la restitution archéologique appliquée aux châteaux médiévaux et de ses sources ; les cas d'étude sont fournis notamment par Château-Vieux d'Allinges. La soutenance de ce mémoire est prévu dans le courant de l'année 2013. Voir CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, « Du relevé de terrain à la restitution 3D : acquisition et interprétation des données archéologiques. Le cas de Château-Vieux des Allinges » dans la présente publication.

## L'apport de la recherche : vers un renouvellement des connaissances

Sans qu'il soit possible d'aborder dans le cadre de cet article la totalité des résultats acquis lors de trois années de recherches, les travaux réalisés ont permis de cerner dans sa globalité l'organisation topographique des deux châteaux et d'apporter, dans le cas de Château-Vieux, des réponses à des questions soulevées de manière récurrente depuis près de soixante ans. Les données acquises offrent une nouvelle base de réflexion dans le processus de conservation et de mise en valeur du site, même si de nombreuses questions subsistent.

### Deux châteaux affrontés

La colline qui porte les châteaux d'Allinges forme une croupe oblongue d'orientation sud-ouest/nord-est. Elle culmine à 714 m d'altitude et domine un plateau situé entre 610 m et 660 m au sud ; sur ce versant, les pentes sont assez prononcées vers le sommet, puis s'adoucissent au contact du plateau. Du côté nord en revanche, les pentes sont plus raides jusqu'au village d'Allinges situé vers 540 m d'altitude. La crête exploitée pour l'installation des deux châteaux couvre une longueur d'environ 500 m pour une largeur d'environ 50 m. Les pentes sont uniformément boisées aujourd'hui.

L'étroitesse du promontoire a très largement contraint la topographie castrale. Château-Vieux est installé à l'extrémité nord-est de la crête, tandis que Château-Neuf occupe son extrémité sud-ouest. Les deux sites sont séparés par une dépression d'environ 150 m au milieu de la longueur de la crête ; elle semble avoir été en grande partie aménagée par la main de l'homme et exploitée sous la forme de carrières.

Les deux châteaux offrent une structure topographique très similaire, où se reconnaissent de part et d'autre trois enceintes successives qui ont déterminé l'implantation des bâtiments et les fonctions des espaces. Deux points hauts où affleure le substrat de grès conglomératique, séparés par la dépression, sont occupés par les parties proprement seigneuriales des deux châteaux, enfermées dans des enceintes fortifiées encore bien identifiables. Au sud-ouest, la plate-forme sommitale de Château-Neuf culmine à 714 m, tandis qu'au nord-est, la plate-forme sommitale de Château-Vieux est en position légèrement inférieure, autour de 705 m. Ces deux points majeurs de fortification se font face au sommet de la crête (FIG. 13).

De part et d'autre, les pentes de la colline sont occupées par d'autres enceintes, les premières identifiées traditionnellement comme le plain château, les secondes, en position topographiquement inférieure, identifiées comme les bourgs castraux. Ce jeu de miroir entre les deux sites est révélateur à la fois de l'opposition militaire des deux fortifications, mais aussi de la structure interne de chaque site où se répartissent les parties seigneuriales, utilitaires et résidentielles, dont la séparation est encore nettement matérialisée par les enceintes successives. L'adaptation des constructions au relief est un élément non négligeable dans l'interprétation de la disposition des lieux.

(FIG. 13)  
Bourg castral de Château-Vieux  
en début de projet.  
© L. D'Agostino - Hadès



## Château-Neuf

L'organisation de Château-Neuf est moins perceptible que pour Château-Vieux, même si sa topographie reste similaire : le bourg castral, enfermé dans une enceinte basse, s'étend sur les pentes en contrebas d'une cour haute abritant la résidence seigneuriale proprement dite.

D'après Louis Blondel<sup>35</sup>, la partie intermédiaire située à l'ouest de la résidence des comtes de Savoie, où une terrasse relativement plane est observable, correspondrait au plain château. Il serait lui-même limité au sud par un mur d'enceinte le séparant du bourg et confronterait, à l'ouest, un bâtiment appartenant encore au XIII<sup>e</sup> siècle à la famille d'Allinges et identifié comme une maison forte. Le plan interprété livré par L. Blondel reste cependant largement sujet à caution. De nombreux bâtiments et murs figurés sur ce plan ne trouvent pas leur équivalent sur le terrain, notamment dans la partie correspondant à la cour haute ; en outre, la lecture des comptes de châtelainies proposée par Monique Constant remet en cause un certain nombre de ses interprétations.



### La cour haute

Le point haut du site est occupé par les vestiges de la résidence seigneuriale proprement dite. Une étroite cour à l'angle nord-est de l'enceinte réunissait plusieurs bâtiments résidentiels appartenant au comte de Savoie. Bien que restaurée et remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle par les Missionnaires de Saint-François-de-Sales, une longue enfilade de bâtiments contenant la chapelle castrale semble trouver son origine au Moyen Âge (FIG. 14). L'iconographie livre notamment l'image d'un ensemble fortifié ceint de hauts murs crénelés et le dispositif conservé correspond assez bien aux mentions des comptes de châtelainie. Ces derniers mentionnent en effet plusieurs travaux de réaménagement de l'entrée du « donjon », c'est-à-dire la résidence seigneuriale dans son ensemble, entre 1283-1284 et 1315-1316<sup>36</sup>. L'accès était défendu par une tour flanquant la porte d'accès, qui semble correspondre à la tour maîtresse. L'enceinte de la cour haute et cette tour sont en partie conservées, malgré de multiples remaniements au XIX<sup>e</sup> siècle. La tour semble correspondre à la partie sud-ouest des bâtiments occupés aujourd'hui par le logis des Missionnaires, qui forme un carré d'environ 10 m de côté, caractérisé par un appareil à assises réglées avec des joints tirés au fer et une rangée de corbeaux en pierre qui témoigne de l'existence d'un plancher ou d'une toiture en appentis adossée à ce parement.

La chapelle, de plan quadrangulaire, à nef unique terminée par une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four, occupe l'extrémité nord de ce groupe de bâtiments. Ses peintures romanes, conservées uniquement sur la voûte de l'abside et datées du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> siècle, ont justifié le classement de l'édifice au titre des Monuments Historiques en 1907. Cet édifice est le plus ancien et le seul bien daté sur le site de Château-Neuf. Une tour semi-circulaire était construite à la verticale du chœur et devait protéger un angle de l'enceinte castrale<sup>37</sup>. Aujourd'hui, la disparition partielle des courtines adjacentes et du corps de bâtiment attenant donne à cette demie tour ronde l'allure d'un clocher pour le moins atypique.

Les comptes de châtelainie étudiés par Monique Constant livrent également des informations sur les autres bâtiments qui occupaient la cour haute : grande salle<sup>38</sup> ; deux écuries<sup>39</sup> ; une cuisine, ainsi qu'un cellier<sup>40</sup>. En 1311-1312<sup>41</sup> et en 1338<sup>42</sup>, deux incendies provoquent des réparations à la grande

(FIG. 14)

Les bâtiments de la cour haute de Château-Neuf.

© L. D'Agostino - Hadès

35.

BLONDEL Louis, *op. cit.*

36.

CONSTANT Monique, *op. cit.*, p. 77-78.

37.

Il semble que cet aménagement soit attribuable à une campagne de travaux réalisée en 1280-1281 ; *Ibid.*, p. 78, note 19 : « *Idem libravit Guillelmo de Tullie, lathom, pro tornella facta supra capellam castris Alingii et pro espondis ibidem factis* » (CC. 1, 4, 3). Les cotes indiquées pour les comptes de châtelainies sont celles données par Monique Constant.

38.

Une grande salle neuve (*aula nova*) est édifée en 1271-1272 puis remaniée en 1280-1281 ; *Ibid.*, p. 78-79.

39.

*Ibid.*, p. 79, note 25 : « *In... tecto facto super stabulum a parte domus Poncole... In factura cujusdam stabuli infra castrum Alingii... et terra extrahenda de dicto stabulo, XXXVI solid. I den... In quatuor duodenis longorum ad platellandum et trabandum dictum stabulum et faciendum quandam cameram supra stabulum...* » (CC. 1, 12).

40.

Ces deux édifices sont mentionnés en 1292-1293 ; *Ibid.*, p. 79. CC. 1, 7, 12 et 1, 5, 3.

41.

*Ibid.*, p. 80, note 28 : « *In sala et domibus castris crematis reficiendis et cooperiendis de novo...* » (CC. 1, 12, 7).

42.

« *In tecto capelle castris Alingii qui combustus fuerat et in uno alio tecto facto de novo a dicta capella usque ad magnam turrim et a magna turri usque ad summitatem clausurarum ascendendo superius per scalarium lapideum quod est in dictis clausuris et in tecto facto de novo in turre supra dictam capellam et in alio tecto facto de novo in camera supra stabulum et pro tenditur usque ad magnam turrim... XXV libr. XVIII solid. VIII den. geben.* » (CC. 1, 13, 5).

43.  
*Ibid.*, p. 80-81 ; CC. 3, 1 ; CC. 3, 4 ; CC. 3, 8.

44.  
*Ibid.*, p. 78 ; « *Idem libravit Lamberto et Petro de Vyveys, lathomis, pro viginti teysis muri de grossitudine sex pedum facti in cortina a capella Alingii usque ad ruppem a parte alterius castris... XVIII lbr. geben. Idem libravit eisdem lathomis pro quadraginta sex teysis muri ejusdem grossitudinis facti ibidem... XL lbr. IX solid. VII den. Et sciendum quod de precio dictarum quadraginta sex teysarum muri debentur eis adhuc C solidi XVII denarii quos castellanus penes se retinet pro muro quod est ibi faciendum et pro aliquibus ibidem aptandis quos castellanus debet eis solvere quando perfecterunt dictum opus » (CC. 1, 2, 3). « *Item libravit predicto Petro [Teotonico]... pro factura viginti quinque tesarum muri supra mantellum a tornella que est supra Sanctum Johanne musque ad aliam tornellam que est parte Alingii Ville...* » (CC. 1).*

45.  
*Ibid.*, p. 77, notes 12 et 13 : « *In una loggia facta supra cisternam et in plateau bi solet esse granerius et fusta... XLVIII solid. X den.* » (CC. 1, 6, 6) ; « *In uno furno facto in castro in taschiam et in tecto supra ipsum furnum, XXXII solid. In cisterna castris aptanda et uno canalio ibidem per manum magistri Guignonis, LI solid. II den.* » (CC. 1, 6, 10).

46.  
*Ibid.*, p. 76-77 et note 9 : « *In... una posterna facta in grosso muro a parte alterius castris et ferramenta ad idem...* » (CC. 1, 3, 3).

47.  
Des travaux sont réalisés sur ce secteur de 1282 à 1290, puis en 1314-1315 : *Ibid.*, p. 76 et notes 6, 7 et 8 : « *In stipendiis octo lathomorum ruppencium ruppem ad portam plani castris faciendum lo bâtant, VIII solid.* » (CC. 1, 5) ; « *In uno muro facto ante portam plani castris continente undecim teysis et dimidiam, de pissitudine trium pede... VII lbr. XVI solid. I den.* » (CC. 1, 6, 12) ; « *In levacione muri supra portam castris plani, LVII solid. X den. laus.* » (CC. 1, 7, 1) ; « *In tornella magne janue plani castris Alingii ferranda exterius et in duobus lateribus, viginti quatuor teysis muri facti ibidem, videlicet a parte exteriori octo teysis muri de quatuor pedibus in grossum et de septem pedibus de dimidio in longo et octo teysis in quolibet latere ejusdem turris, qualibet de duobus pedibus in grossum... usque ad summitatem muri veteris, et postmodum tam novo quam veteri muro dicte turris levando undique in tribus lateribus predictis per quinque pedes in altum...* » (CC. 1, 13) ; « *Et in septuaginta teysis muri de quatuor pedibus in grossum, et protenditur dictus murus a domo Jacquemeti de Alingio usque ad brayas donjonis, et in transversum inter castrum et burgum Alingii desuper tayliatam* » (CC. 1, 13).

48.  
*Ibid.*, p. 76 et note 5 : « *In parando ruppem, removendo domos et terram a domo W. de Alingio usque ad murum novum a parte castris veteris, X solid. X den.* » (CC. 1, 7, 2).

49.  
BLONDEL Louis, *op. cit.*, p. 358-359.

salle et la construction d'un « pêle », pièce chauffée par un fourneau. Au début des années 1340, une autre salle est édifiée ; elle était bâtie sur un rez-de-chaussée et adossée à la « vieille tour », probablement la grosse tour déjà mentionnée<sup>43</sup>. Les démolitions et les réaménagements successifs ne permettent cependant pas de les localiser avec précision et le dispositif architectural primitif n'est guère interprétable sans une étude approfondie.

En outre, les hypothèses de Louis Blondel au sujet de ce qu'il nomme le « donjon des Savoie » et localise le long du front sud de l'enceinte au niveau de la cour haute semblent pour une large part à remettre en cause. Certes, on peut observer à cet endroit une partie de la courtine dotée de deux ouvertures d'origine médiévale, mais très mal en point. Néanmoins, notons que les comptes de châtelainie ne mentionnent qu'une seule « grosse tour » et qu'elle était située à la liaison avec le plain château, au nord de la cour haute et à côté de l'entrée. Peut-être ces vestiges identifiés le long de la courtine sud appartiennent-ils plutôt à l'*aula* ou plus simplement à des archères ouvertes dans la courtine. En tout état de cause, il faudrait de plus amples investigations pour préciser ce point.

Au sud-est, la cour haute est bordée par une large terrasse trapézoïdale mesurant environ 33 m de côté, qui pourrait avoir été aménagée lors d'une campagne de travaux menée dans les années 1278 à 1280, puis en 1302-1303<sup>44</sup>. Celle-ci est postérieure à la construction de la chapelle, comme le montre la liaison du mur de soutènement nord avec le chevet de la chapelle. Ce dispositif semble avant tout appartenir à une campagne de fortification destinée à protéger la cour haute d'une attaque en pied de courtine et peut-être à aménager une plate-forme pour des machines de tir face à Château-Vieux, sur le front d'attaque.

#### Le plain château

Au nord de la cour haute, une vaste plate-forme de 55 m de longueur est-ouest par 33 m de largeur nord-sud est attribuable au plain château. Réaménagée avec des murs de terrasse au XIX<sup>e</sup> siècle, cette zone, qui abritait une citerne mentionnée en 1287-1288, ainsi qu'un grenier et un four<sup>45</sup>, est aujourd'hui vide de constructions.

Le tracé de l'enceinte castrale est encore bien identifiable, même si les courtines ont en majorité perdu une grande partie de leur hauteur. À l'est, du côté du front d'attaque faisant face à Château-Vieux, la courtine adjacente à la chapelle castrale est mieux conservée ; elle résulte de plusieurs campagnes de construction. En 1280-1281, une poterne a été aménagée dans cette courtine, toujours dénommée « gros mur » dans les comptes de châtelainie<sup>46</sup>.

Au sud-ouest du plain château devait en outre se trouver une porte défendue par une tour<sup>47</sup> qui permettait de communiquer avec le bourg. L'état de conservation de cet ensemble ne permet toutefois pas d'identifier la position de cette tour, même si l'emplacement de la porte semble correspondre au chemin actuel. Des travaux effectués en 1289-1290 ont notamment donné lieu à la démolition de maisons situées dans le plain château<sup>48</sup>. C'est à cette occasion qu'est mentionnée la maison de Guillaume d'Allinges que Louis Blondel identifie comme une maison forte, vestige probable des anciens droits de la famille d'Allinges sur le château éponyme<sup>49</sup>. Cet édifice pourrait prendre place au nord-ouest du plain château, où se trouvent des vestiges d'un bâtiment attenant à l'enceinte du bourg. Toutefois, l'état de conservation de cette construction ne permet pas d'en déterminer le plan, ni de proposer une datation. Des vestiges enfouis semblent cependant se trouver dans ce secteur. Louis Blondel voulut identifier cet édifice comme la résidence primitive du lignage éponyme, témoin selon lui du rôle de ce dernier dans la fondation du château et, plus encore, de l'antériorité de Château-Neuf sur Château-Vieux. Pour Louis Blondel, en effet, le qualificatif de château « neuf » serait lié à la mainmise du comte de Savoie sur le site à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et à la construction par celui-ci d'une nouvelle tour maîtresse, juxtaposée à la tour primitive dont les Allinges seraient restés propriétaires. Ces derniers gardèrent cependant des fonctions importantes dans l'adminis-

tration de la châtelainie, sous le titre de sénéchal notamment. Cependant, la question de la localisation de la maison forte possédée par les Allinges et de l'antériorité d'un des deux sites sur l'autre reste à préciser, les écrits de Louis Blondel apportant trop peu de preuves pour être vraiment convaincants. Lui-même semble indécis lorsqu'il conclue finalement que « les deux châteaux d'Allinges [sont] aussi anciens l'un que l'autre, relevant de deux branches de la même famille d'Allinges ».

### Le bourg castral et les barbacanes

La partie ouest du site, correspondant au bourg castral, est aujourd'hui un vaste pré couvrant environ 80 m d'est en ouest par 67 m du nord au sud. Quelques aménagements dans le rocher, ainsi que la topographie du site, semblent indiquer l'existence de structures enfouies, mais rien ne permet de localiser l'emplacement de maisons. Plusieurs d'entre elles sont néanmoins mentionnées lors de réparations et certaines semblent avoir été adossées à l'enceinte du plain château<sup>50</sup>.

Les ouvrages de défense avancée situés à l'ouest de l'enceinte du bourg, au niveau du chemin d'accès, sont en bon état de conservation. Deux barbacanes, dont les courtines montrent ponctuellement les vestiges des merlons passablement remontés durant les deux derniers siècles, défendaient l'accès. L'accès actuel, passant à travers ce qui semble être une ancienne poterne et par un portail couvert d'un arc surbaissé, est aménagé dans l'axe de la barbacane sud-ouest ; il est attribuable aux travaux du XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, la courtine montre à cet endroit deux états successifs, l'un construit en moyen appareil irrégulier assez soigné, l'autre consistant en un chemisage de la courtine primitive par un second mur plus grossier, contemporain de la barbacane. L'accès primitif passait en revanche par la barbacane nord-ouest. L'enceinte primitive est à cet endroit renforcée par une tour carrée dont la construction est soignée et les joints soulignés au fer. Une porte couverte d'un arc en plein cintre, actuellement bouchée, est visible au premier étage de cette tour au nord, tandis qu'une autre ouvre sur la barbacane sud. Le portail situé au nord de cette tour est encore en place, bien que l'arc qui couvrait la porte ait été considérablement remanié. Le niveau du sol actuel paraît très haut et il semble y avoir à cet endroit un important remblai. Ce dispositif pourrait appartenir à une période de construction ancienne sur le site, peut-être les XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècles au moins. Plus au nord, l'enceinte montre plusieurs états successifs, ainsi que des ouvertures de tir très basses adaptées au tir au mousquet, et donc attribuables à la fin du Moyen Âge ou aux réaménagements de l'enceinte du bourg mentionnés à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>.

Alors que Château-Neuf a subi de multiples réaménagements au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, il ressort de ce rapide panorama que le site possède encore un fort potentiel archéologique. L'analyse des élévations permettrait de préciser un certain nombre de points au sujet du dispositif de défense. Les modes de construction sont très variables d'un point à l'autre du château, ce qui laisse place à une analyse détaillée visant à cerner les grandes phases d'évolution du château, étude qui reste à mener<sup>52</sup>. Enfin le potentiel archéologique du sous-sol dans le secteur du bourg castral, mis en évidence par la prospection géophysique, reste à exploiter.

### Château-Vieux

À l'extrémité nord-est de la crête qui porte les châteaux, Château-Vieux arbore les formes déchiquetées de la ruine par excellence. Les pentes, bien que boisées, montrent avec clarté la présence de moellons de maçonneries effondrées. Le site même, s'il a pu servir de carrière de pierres pour les habitants du voisinage, offre le spectacle de monticules de blocs effondrés sur place, au milieu desquels affleurent les arases de murs délimitant parfois nettement l'emprise des bâtiments (FIG. 15).

La topographie naturelle du site, profondément aménagée par la main de l'homme, a été mise à profit pour structurer les différents espaces : à l'ouest,

50.

CONSTANT Monique, *op. cit.*, p. 85-86 et note 61 : « *In duabus muetis factis in plano castro, una quarum est retro domum Stephani Cadodi et alia supra domum de Luginis...* » (CC. 1, 5, 6). « *In triginta duabus tesis muri factis in clausura plani castri a parte inferiori supra saxum, videlicet a domo Nicholeti clerici usque ad domum dicti Griffio...* In X tesis et dimidia factis de novo supra murum veterem in plano castro, videlicet a domo Amblardeti usque ad donjonum » (CC. 1, 13, 20). La maison d'Amblard de Drailant est en outre mentionnée en 1320-1322 (CC. 2, 5).

51.

BLONDEL Louis, *op. cit.*, p. 360.

52.

Au moment où nous rédigeons ces lignes, un mémoire de master d'histoire et d'archéologie médiévales réalisé par Loïc Benoît sous la direction de Jean-Michel Poisson est en cours de préparation à l'Université Lumière - Lyon 2.

la cour haute du château occupe le point culminant ; une deuxième enceinte très étroite abrite la chapelle castrale ; en contrebas et au nord-est se développe une troisième enceinte plus vaste abritant le bourg castral.

#### La cour haute

La cour haute (**ZONE 1**) se présente comme une plateforme à gradins ceinturée de hauts murs en partie conservés sur 8 à 10 m de hauteur (FIG. 16). Épousant la forme du substrat de grès conglomératique, l'enceinte affecte le plan d'un pentagone irrégulier d'environ 70 m de longueur est-ouest pour une largeur de 39 m nord-sud hors œuvre, offrant une surface utile avoisinant les 1900 m<sup>2</sup> au sol. Elle est en assez bon état de conservation malgré des désordres et des risques d'effondrement marqués, les bâtiments distribués dans la cour haute sont peu lisibles du fait de leur arasement prononcé. Plusieurs états de construction successifs se lisent dans les maçonneries, démontrant

(FIG. 15)  
Emprise de la zone de fouille  
du bourg castral de Château-Vieux  
en début de projet.  
© L. D'Agostino - Hadès



les remaniements multiples des courtines et fossilisant parfois d'anciens niveaux de crénelage ou des aménagements de confort condamnés (latrines et conduits d'évacuation d'eau).

Au sud-ouest, la plate-forme sommitale est dominée par un haut mur attribué à la tour maîtresse depuis les travaux de Louis Blondel<sup>53</sup>. Représenté à de multiples reprises dans l'iconographie<sup>54</sup> et conservé sur près de 15 m de hauteur, ce mur de près de 3 m d'épaisseur est appuyé dans son angle sud-ouest par un contrefort de plan carré ; à proximité de ce contrefort, l'exutoire d'un conduit d'évacuation d'eau est visible, en dépit des remaniements effectués sur le parement oriental qui l'on partiellement masqué.

Bien qu'il s'agisse de la plus précise description médiévale du château, l'enquête de 1339 reste très floue sur la localisation des bâtiments. En effet, les visiteurs mentionnent plusieurs tours flanquant les courtines du « donjon », au sens de la résidence seigneuriale fortifiée dans son ensemble, mais débute leur description par ce qui semble être un élément majeur de l'architecture de la cour haute : « *Et premièrement ledit château, ou son donjon, est situé sur un haut molarde rocheux, agréable et très fort, lequel est presque carré. Et dans un angle, du côté des Allinges-Neuf, il y a un manteau maçonné très fort, de 18 toises de longueur et 17,5 toises de hauteur. Et le mur a 10 pieds d'épaisseur au sommet. Et sur ledit manteau il y a une bretèche en bois pour*

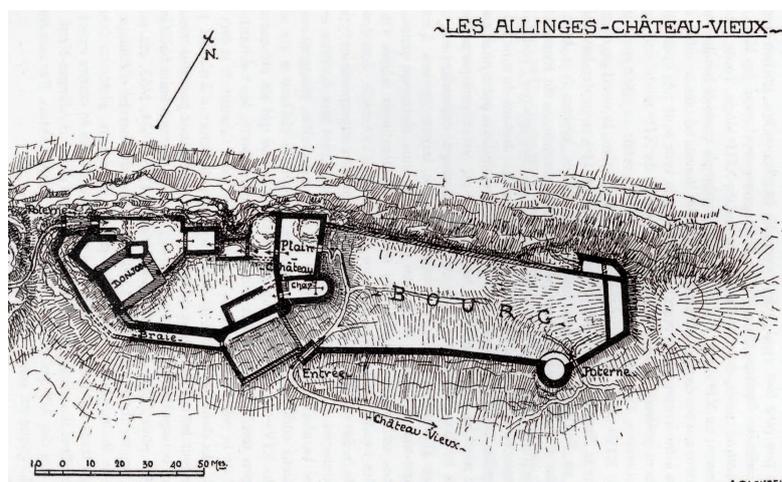
(FIG. 16)  
Vue aérienne de la cour haute  
de Château-Vieux.  
© L. D'Agostino - Hadès



53.  
BLONDEL Louis, *op. cit.*, p. 364.

54.  
Sur ces questions, voir notamment : GUFFOND Christophe, D'AGOSTINO Laurent, VEISSIÈRE Olivier, « De l'étude à la valorisation : les châteaux d'Allinges et le projet européen AVER - des montagnes de châteaux ou l'apport des techniciens dans la représentation des châteaux en ruines », COCULA Anne-Marie, COMBET Michel, *Châteaux en ruines. Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord (23, 24 et 25 septembre 2011)*, Bordeaux, 2012, p. 35-55.

la sécurité dudit château. Et ledit manteau est garni sur sa longueur de bonnes poutres robustes, et il y a dans ledit manteau dix baies »<sup>55</sup>. Cette description semble correspondre à celle d'un mur-bouclier faisant face à Château-Neuf, dont la position est cohérente avec celle du mur que nous venons de décrire. Néanmoins, la mention de dix baies ouvertes dans le mur pose problème, à moins qu'il ne s'agisse des créneaux ouverts au sommet du mur. Ensuite, la visite signale que « de même dans un angle de ce manteau il y a une tour carrée, de 4,5 toises de longueur, 4 toises de largeur et 18 toises de hauteur. Et le mur a 3 pieds d'épaisseur au sommet, et elle a trois planchers garnis ». Il existe donc bien une première tour carrée dont la position est mal établie, mais qui semble occuper un angle et non pas le milieu de la courtine. Notons cependant que la hauteur du manteau et celle de la tour sont identiques (17,5 et 18 toises<sup>56</sup>).



(FIG. 17)

Plan de Château-Vieux par Louis Blondel. Blondel Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 365.

Ce mur emblématique du château, jusqu'alors attribué à la tour maîtresse du fait de sa grande hauteur et de sa position dominante, a été complètement réinterprété à la faveur de l'étude de bâti.

La première étude archéologique consacrée à Château-Vieux est celle de Louis Blondel, lequel livre, en 1956<sup>57</sup>, une vision de ce château qui a perduré jusqu'à nos jours (FIG. 17).

Pour le secteur qui nous concerne actuellement, Blondel le décrit comme siège d'une grosse tour, qui « formait une masse considérable quadrangulaire (près de 20,50 m sur 18 m, épaisseur des murs, moyenne 3 mètres, allant jusqu'à 4 mètres) pourvue à son angle nord d'une cage d'escalier carrée<sup>58</sup>. »

Il précise, à peine prudent, « qu'il n'en subsiste que la face méridionale, conservée presque jusqu'aux créneaux sur environ 25 m de hauteur » ce qui en fait le « donjon le plus grand de Savoie ». Cette interprétation demeure dans les esprits et dans la bibliographie<sup>59</sup> jusqu'à l'étude de Véronique Levert<sup>60</sup> qui en relativise la vision en précisant qu'il est bien hasardeux d'envisager une telle restitution faute d'étude archéologique plus aboutie et propose déjà l'hypothèse d'un épais mur de courtine.

Après la campagne de lasergrammétrie engagée en 2010 qui a également porté sur cette imposante maçonnerie, l'équipe de recherche pouvait débiter l'étude de cette élévation en disposant d'une ortho-image<sup>61</sup> qu'il aurait été illusoire de réaliser manuellement durant la campagne de l'été 2011. Mettant à profit la présence d'un échafaudage destiné à entreprendre la sécurisation de cette maçonnerie, l'étude de cette élévation a permis d'en affiner la connaissance et surtout d'en proposer une autre interprétation. Elle a porté sur les quatre faces et le couronnement de ce mur et a, d'une part, permis de mettre en évidence trois phases de mise en œuvre et, d'autre part, de caractériser la morphologie et les modes de construction de chacune de ces phases. Loin d'appartenir à une tour, les recherches ont pu démontrer qu'il s'agissait d'une portion de courtine de la cour haute, rehaussée deux fois entre le XII<sup>e</sup>

55. CARRIER Nicolas, DE LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, p. 47.

56. Nous nous bornerons à énoncer les dimensions des édifices en toises, la conversion de ces dernières s'avérant plus qu'aléatoire ; sur cette question des mesures et de leurs conversions, voir CARRIER, CORBIÈRE 2005, p. LXXXIX-XCI, dont les auteurs ont tenté de comparer les mesures à des édifices conservés sans grand succès, arrivant à la conclusion que les visiteurs de 1339 ont, dans la majorité des cas et contre toute attente, utilisé des mesures locales et non une toise unique pour toutes leurs descriptions.

57. BLONDEL Louis, *op. cit.*, p. 364-367.

58. *Ibidem*, p. 366.

59. THIBOUT Marc, *op. cit.*

60. LEVERT Véronique, « L'étude archéologique du Château-Vieux des Allinges (Haute-Savoie) », *Mittelalter*, 2005/4, p. 154.

61. Bien qu'une attention soutenue ait été apportée à la dévégétalisation préalablement à la campagne de numérisation, certaines parties des parements (partie supérieure et ressaut marquant la transition entre les Phases 2 et 3 dans l'élévation sud-ouest notamment) demeuraient masquées par de la végétation ou d'autres dépôts organiques car inaccessibles jusqu'au montage de l'échafaudage. La présence de ce dernier a permis d'accéder à ces secteurs et d'en effectuer des relevés manuels afin de compléter ceux issus de la numérisation 3D.

et le XIV<sup>e</sup> siècle (FIG. 18), correspondant au “manteau maçonné” ou mur-bouclier mentionné dans les archives en 1339<sup>62</sup>. Quant à la tour maîtresse, sa position reste hypothétique à ce jour : il pourrait s’agir des vestiges situés immédiatement au nord du bouclier, où est visible une sorte d’éperon qui fait saillie sur la courtine, mais là encore les éléments observables en l’absence de fouilles sont peu loquaces.

Le front sud, appuyé d’un puissant contrefort au milieu de sa longueur, est particulièrement bien conservé. Deux pans de courtine sont articulés autour de ce dernier qui semble avoir porté une tour ou une tourelle. Cette dernière correspond peut-être à la description de l’enquête de 1339 qui mentionne, entre deux « manteaux maçonnés », une « tour, qui est presque au milieu du donjon... Quant à ladite tour, elle est presque carrée, de 2,5 toises de longueur, de 1,5 toise de largeur et de 3 toises de hauteur au-dessus du manteau. Et elle est garnie d’un plancher ». Outre ses faibles dimensions, il apparaît que cette tour dépassait du sommet de l’enceinte, ainsi que le suggère la mention de sa hauteur « au-dessus du manteau » ; elle pourrait correspondre à une tourelle prenant place sur le contrefort de la courtine sud. Une troisième tour « presque carrée, de 1,5 toise de largeur, de 2 toises de longueur et de 12 toises de hauteur » est signalée, sans que l’on puisse la localiser précisément ni l’identifier sur le terrain.

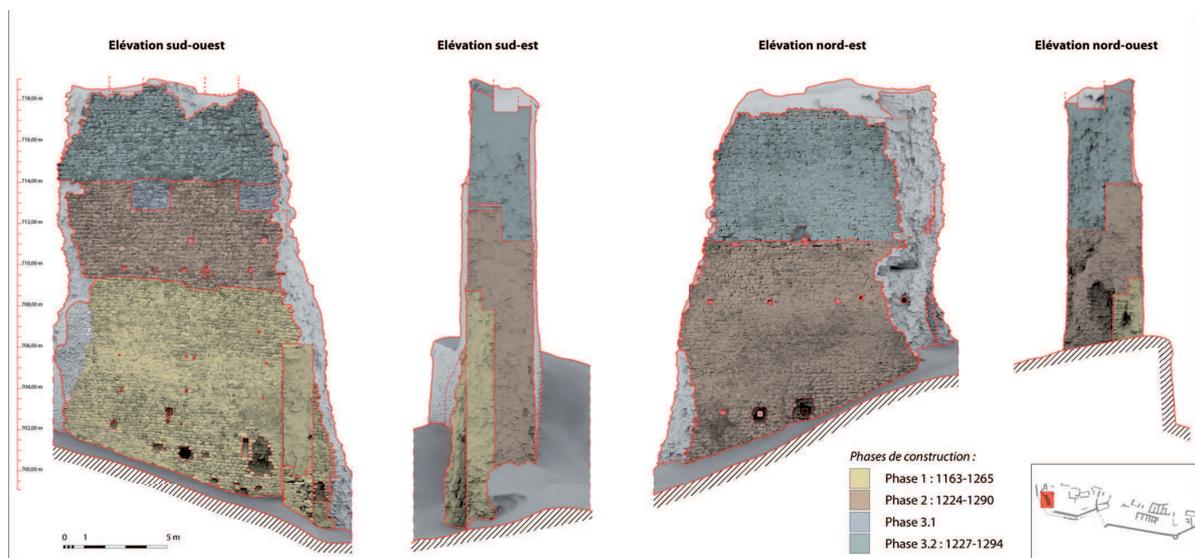
Plusieurs aménagements de confort (évacuation d’évier et de latrines), appartenant aux bâtiments anciennement appuyés au revers, sont encore visibles dans le parement sud des courtines. En revanche, ces aménagements ont été masqués sur le parement nord du fait du chemisage du mur primitif sur la moitié de sa longueur environ. Le long de cette courtine, au moins un bâtiment de 22 m de longueur par 5 m de large est discernable au sol, à proximité de la chapelle castrale. Plus à l’ouest, un autre bâtiment peut avoir été appuyé contre l’enceinte, comme en témoignent les trous de poutres aménagés dans son parement, à moins qu’il ne s’agisse que de trous de boulins d’échafaudage, ce qui semble assez plausible au seul regard de la hauteur du mur, faute d’autres éléments.

Enfin, le long de la courtine nord, au moins deux bâtiments sont en outre identifiables par les vestiges au sol. Plusieurs autres murs sont observables dans cette zone, sans que l’on puisse précisément définir de plans.

(FIG. 18)

Phases de construction du mur-bouclier de Château-Vieux.  
Modèle 3D et ortho-images : O. Veissière - Patrimoine numérique ;  
DAO : E. Chauvin-Desfleurs - Hadès

62. CARRIER Nicolas, DE LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, p. 47.



### Le plain château et la chapelle

On accédait à la cour haute par l'est, où se discerne encore l'emplacement du portail, bordé au sud de la chapelle castrale ; cette dernière se trouve en position intermédiaire entre la cour haute et le bourg castral, qu'elle domine. Cette deuxième cour (**ZONE 2**), enfermée entre deux pans de courtine, forme un rectangle d'environ 25 m de longueur nord-sud pour une largeur de 14,5 m est-ouest, soit une surface de 360 m<sup>2</sup> environ qui semble correspondre au plain château.

La chapelle proprement dite était dédiée à Saint-Georges et présente un plan simple à nef unique de 14,20 m de longueur pour 6 m de largeur, terminée à l'est par une abside semi-circulaire en mauvais état de conservation ; elle était placée devant la maison du sénéchal de Compey comme en témoignent deux actes de 1276 et 1333-1334<sup>63</sup>. La position privilégiée de la maison du sénéchal, le premier officier du château, en charge de la gestion de la châtelainie, est à remarquer. Si l'élévation du mur sud a disparu, ne laissant subsister que sa partie basse habillant le rocher, l'abside de la chapelle est encore bien visible et son mur nord conservé sur près de 2 m d'élévation. La transition entre la nef et le chœur est marquée par un léger épaulement, très semblable à ce qu'on peut observer à Château-Neuf. L'accès par un escalier en partie taillé dans le substrat et situé dans l'angle nord-ouest de l'édifice est encore bien identifiable<sup>64</sup>.

Le front oriental, du côté du bourg, était défendu par un mur d'enceinte qui menace ruine, mais dont la position du chemin de ronde et le parapet sont encore discernables. Un imposant remblai doit occuper cet espace, à en juger par la position des piédroits du portail d'entrée, aménagé au milieu de la longueur du mur.

### Le bourg castral

Le bourg castral (**ZONE 3**) se développe à l'est de la résidence seigneuriale fortifiée et de la chapelle. Celui-ci est enfermé dans une forte enceinte oblongue de 116 m de longueur est-ouest pour 37 m de largeur nord-sud, soit une surface d'environ 4300 m<sup>2</sup>. En 1339, il était « *clos de murailles crénelées et dotées de défenses adéquates, lesquelles murailles atteignent 149 toises de longueur dans leur tracé et 7 toises et 2 pieds de hauteur. Et les murs ont 8 pieds d'épaisseur. Et au milieu de ladite enceinte il y a une bretèche en bois pour la défense du bourg* »<sup>65</sup>.

Les courtines sud et est atteignent environ 2 m d'épaisseur. On accédait au bourg castral par l'angle sud-ouest de l'enceinte du bourg, où sont encore discernables les vestiges d'une tour-porte carrée de 5,60 m de côté environ, aujourd'hui très menaçants en raison de la sape des maçonneries. Le mur qui fermait l'enceinte entre la tour-porte et la chapelle a aujourd'hui disparu, mais il semble qu'il rejoignait l'angle sud-ouest de cette dernière, au niveau d'un contrefort assez dégradé. À l'est, une poterne s'ouvrait à proximité d'une tour ronde qui servait de prison en 1339. La tour, de 7 m de diamètre environ et ouverte à la gorge à partir du premier étage, possédait au moins trois niveaux utiles, comme en témoignent les traces de planchers et les ouvertures disséminées sur son élévation. L'enceinte est percée d'archères à niche à ébrasement simple encore bien conservées malgré quelques consolidations trop visibles.

Hormis son enceinte, le bourg castral conserve les vestiges de maisons construites en pierres et en partie excavées dans le rocher, réparties de part et d'autre d'un petite rue dont le tracé est encore bien visible sur le plan. Les cheminements sont actuellement assez peu différents des circulations médiévales : un étroit chemin, très pentu, mène à la cour haute depuis le bourg castral. Les cellules d'habitat se signalent assez nettement par les monticules de pierres alignés à la surface des murs effondrés. Au moins 23 bâtiments étaient discernables en surface avant la fouille. Ces cellules sont pour l'essentiel concentrées le long de la courtine nord et sur un replat occupant le centre du bourg. Deux bâtiments bien visibles sont en outre adossés à la courtine dans l'angle nord-est du mur de défense. La nature de l'occupation du bourg reste mal connue ; abritait-il des maisons paysannes, un habitat aristocratique, ou de simples baraquements destinés à une garnison ou à du stockage ?

63.  
A.D. Savoie, SA 2988.1, f° 106, année 1276 ;  
A.D. Isère, VIII B 734, f° 55v-63v, années 1333-  
1334. Mentions signalées par M. de la Corbière.

64.  
LAIDEBEUR Jocelyn, *op. cit.*

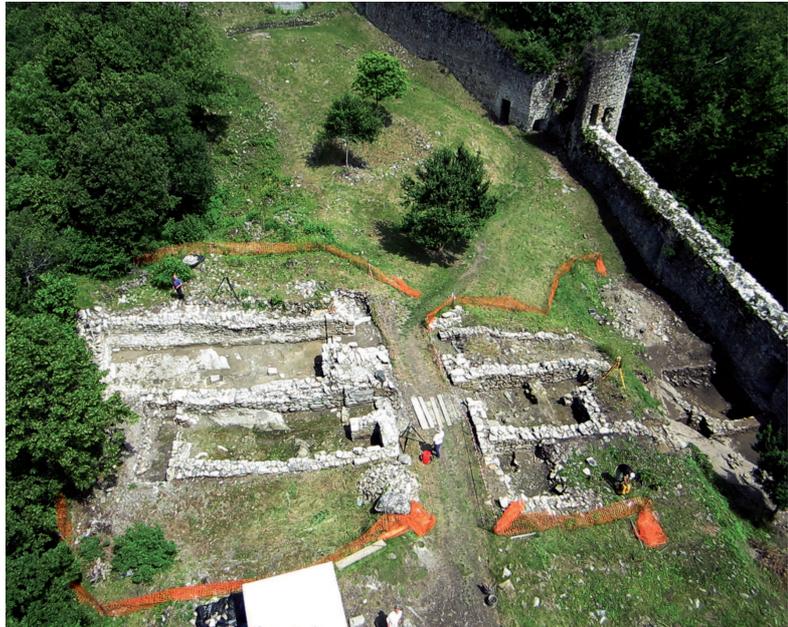
65.  
CARRIER Nicolas, DE LA CORBIÈRE Matthieu,  
*op. cit.*, p. 51.

Les recherches menées dans le bourg de Château-Vieux livrent une image bien différente du champ de ruines visible avant le début des recherches. Si l'analyse topographique et les relevés préliminaires laissaient entrevoir la position et les plans des bâtiments, les fouilles ont ouvert une fenêtre sur l'architecture des maisons, leur organisation interne, leur chronologie.

Là où Louis Blondel n'avait pu observer que l'enceinte du bourg, son emprise étant envahie de végétation, les débroussaillages puis le début des recherches ont révélé la présence de près de trente bâtiments construits en pierres (FIG. 19). Les fouilles ont livré des données sur sept d'entre eux (FIG. 20 et 21), conservés sur 0,80 à 1,50 m de hauteur, aux murs parfois encore enduits de mortier de chaux.

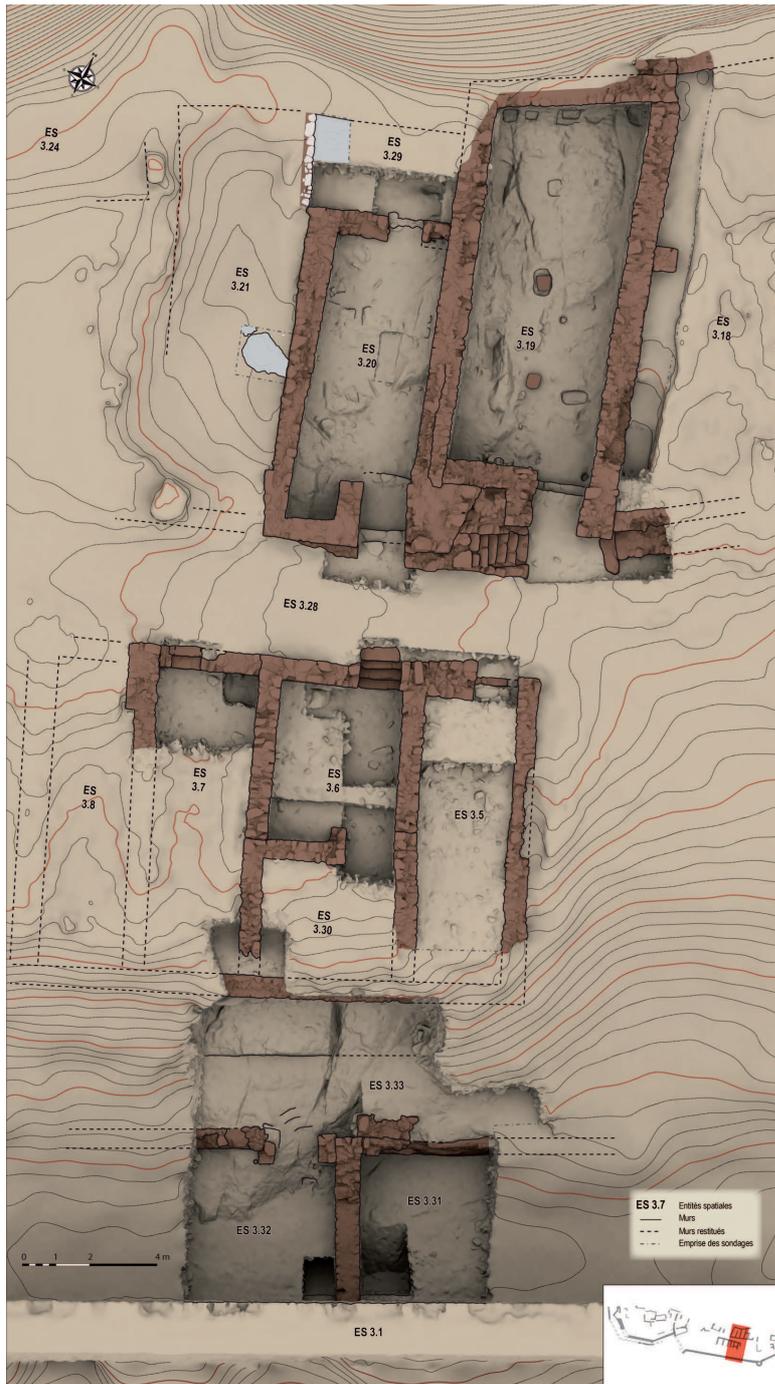
Outre des informations sur les dimensions des édifices, allant de 8,90 par 4,20 m à 13,50 par 6,10 m, les recherches ont démontré que ces bâtiments s'étaient développés progressivement, de manière lâche, avant la constitution d'un parcellaire en lanières densément bâti organisé le long d'une rue qui desservait les maisons et permettait d'accéder à la cour haute et à la résidence seigneuriale proprement dite. L'architecture des maisons est également mieux connue, certaines étant joutées d'escaliers en façade qui desservaient un étage abritant les pièces de vie, tandis que les rez-de-chaussée semi-enterrés semblent avoir été dévolus à des fonctions plus utilitaires (caves, celliers ou ateliers).

(FIG. 19)  
Ensemble de cellules d'habitat fouillées  
entre 2010 et 2012.  
© L. D'Agostino - Hadès



(FIG. 20)  
Cellules d'habitat en cours de fouilles.  
© L. D'Agostino - Hadès





(FIG. 21)

Plan de la zone fouillée.

Relevé lasergrammétrique et modèle 3D :  
O. Veissière - Patrimoine numérique.

DAO : L. D'Agostino - Hadès

À terme, ce renouvellement des données et des connaissances devra trouver une illustration concrète dans la production de restitutions architecturales des différents états du site et des secteurs étudiés.

L'approche croisée des textes et du terrain livre enfin une nouvelle image de la population du bourg castral : les éléments d'architecture recueillis (éléments de portes, jambages de cheminées...) ou le mobilier (boulets de machines de sièges, carreaux d'arbalètes...), mais aussi les traces de l'exploitation du substrat gréseux pour des carrières de pierres et de meules à grain, témoignent d'une population vraisemblablement mélangée qui voyait se côtoyer paysans ou carriers<sup>66</sup> et *milites* vivant dans l'entourage du seigneur<sup>67</sup>.

66.

Ces deux populations sont vraisemblablement les mêmes, les activités liées aux carrières de pierre et de meules à grain pouvant être pratiquées par les paysans à la morte saison. Nous remercions vivement Alain Belmont (Université Pierre-Mendès-France - Grenoble) pour ses éclairages sur la question des carrières de meules d'Allinges.

67.

Une maison appartenant au sénéchal de Compey se trouvait près de la chapelle castrale, dans le plain château entre 1276 et 1333-1334. A.D. Savoie, SA 2988.1, f° 106, année 1276 ; A.D. Isère, VIII B 734, f° 55v-63v, années 1333-1334.

### Les travaux de sécurisation et de mise en valeur : une impulsion

Les travaux engagés dans le cadre du projet s'inscrivent véritablement dans le prolongement, voire en parallèle, aux études réalisées. Ils ont ainsi pris en compte les résultats scientifiques, notamment sur la question des mortiers et de leur mise en œuvre mais aussi en valorisant, par le biais des travaux de conservation, les informations acquises à l'occasion des études.

Conduits sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Collines du Léman<sup>68</sup> et maîtrise d'œuvre de l'architecte du patrimoine Dominique Perron, les travaux de maçonnerie ont été confiés à la société Comte et les terrassements à la société Perrier TP. La maîtrise d'œuvre devait attacher l'avis de l'ensemble des acteurs du projet, institutionnels comme professionnels. Les décisions ont été parfois longues à prendre mais essentiellement établies sur la base du consensus (prenant en compte les préoccupations divergentes des différents acteurs) sans jamais verser dans l'intégrisme de la restauration.

### Le mur-bouclier : concilier sécurisation et valorisation

Nous avons pu voir que la définition de la problématique scientifique du mur-bouclier de Château-Vieux passait déjà par l'examen d'une hypothèse ancienne qu'il importait de valider, ou d'invalidier. Cette question qui touche à l'identité même de la structure paraissait primordiale puisqu'il fallait avant tout reconnaître son rôle avant que les différents corps de métier chargés de sa restauration et plus encore de sa valorisation ne débutent les travaux à son endroit.

Outre cette question identitaire, car touchant potentiellement l'un des espaces les plus symboliques du château, cette structure avait conservé la plus haute élévation de Château-Vieux, dominant deux chemins parcourus par les promeneurs et de ce fait dangereusement exposés aux chutes de blocs. Ce risque était aussi initialement pris en compte, dans le cadre du projet, pour l'éventuelle poursuite des investigations archéologiques à ses pieds, destinée à retrouver l'emprise de cette hypothétique tour maîtresse. Nous avons vu que les sondages au sol ne se sont pas avérés nécessaires au vu des résultats de la seule étude des élévations.

Or la sécurisation d'une telle maçonnerie ne pouvait se départir d'une approche conservatoire. La définition des interventions sur ce petit secteur à l'échelle du site devait être très aboutie dans sa réflexion car elle allait servir de référence à toutes les approches ultérieures touchant l'ensemble des deux châteaux pour une simple nécessité de cohérence.

La durée de ce chantier a été plutôt longue, depuis le montage des échafaudages en juillet 2011 jusqu'à leur démontage en mai 2012 (FIG. 22). Il a intégré successivement l'intervention des archéologues qui ont assuré la dévégétalisation<sup>69</sup> et l'étude archéologique (qui s'est déroulée ponctuellement de juillet à octobre

(FIG. 22)

Le mur-bouclier échafaudé à l'occasion du chantier de conservation de 2011-2012.

© J. Laidebeur - SDAHS

68. Suite à délégation de la commune d'Allinges, propriétaire des châteaux.

69. Un premier traitement au produit défoliant a été pulvérisé par l'entreprise chargée de la maçonnerie dès le mois de juillet 2011, une fois l'échafaudage monté.



2011), puis celle des maçons qui ont assuré la purge des parties instables des maçonneries (sous contrôle archéologique), la consolidation des parties véritablement instables, des essais de mortier de joint qui une fois validés ont été mis en œuvre sur les deux élévations en conservant néanmoins les anciens enduits lorsqu'ils s'avéraient en bon état. La purge des parties instables et écroulées, ayant heureusement été réalisée sous un contrôle archéologique, a permis l'identification du chemin de ronde supérieur (FIG. 23). Les travaux de consolidation évoqués ont pour leur part principalement porté sur le petit mur parapet qui protégeait le parcours du chemin de ronde supérieur et consisté en un démontage et un remontage, ce petit muret ayant tendance à verser côté cour haute. Les arrachements dont souffraient ponctuellement les deux parements du mur ont fait l'objet d'interventions similaires. Le choix retenu concernant l'apparence de ces restitutions était de ne pas les traiter différemment des parements anciens pour ne pas surcharger la lecture du monument, ménageant juste un léger retrait pour le parement oriental du mur parapet.



(FIG. 23)

Le chemin de ronde supérieur du mur-bouclier en cours de dégagement.

Cliché L. D'Agostino - Hadès

Les essais de mortier et la sélection de la composition du mortier définitif devant être utilisé et mis en œuvre par les maçons ont constitué la partie la plus débattue et partagée de la conduite de ces travaux. Ils se sont notamment appuyés sur les analyses assurées par le laboratoire de physique de la Région autonome de la Vallée d'Aoste (Italie) qui ont permis d'en établir la recette<sup>70</sup>. La mise en œuvre demandée par le maître d'ouvrage et les services institutionnels devait respecter la méthode qui a concouru à la construction de l'édifice. La demande expresse a été le recours à une méthode manuelle bénéficiant des techniques modernes d'acheminement du mortier (pompe) concédées à l'entreprise de maçonnerie qui avait accumulé un certain retard<sup>71</sup>. L'emploi du mortier, exclusivement à base de mortier de chaux, et donc sensible aux gelées a nécessité un arrêt du chantier durant la période hivernale.

A l'occasion des travaux de rejointoiement, des marqueurs ont été mis en place dans les joints afin de mettre en évidence les différentes phases de construction identifiées par les archéologues. Pour ce faire des plaquettes de schiste, matériau absent des maçonneries du mur-bouclier mais présent naturellement sur le site<sup>72</sup>, ont été insérées dans les joints afin de faciliter la lecture des maçonneries par les publics depuis le pied du parement extérieur de la courtine. Cet ajout sort du cadre de la simple conservation des vestiges pour s'insérer dans une dynamique de valorisation.

Pour ce qui concerne les poutres et boulins d'échafaudages conservés dans cette maçonnerie mais ne pouvant faire l'objet de datation par dendrochronologie faute de courbes de référence, les acteurs ont fait le choix de les conserver en place plutôt que de pratiquer des trous dans les maçonneries afin de procéder aux prélèvements. Les générations futures pourront ainsi les étudier à loisir dans leur contexte initial en bénéficiant, nous le leur souhaitons, de références plus complètes que les nôtres.

70.

Cette recette a été consignée dans les comptes-rendus de chantier et est reprise dans la communication de Dominique Perron, dans la présente publication.

71.

Pour des raisons externes au projet.

72.

Le schiste retrouvé à Allinges provient des dépôts morainiques résultant du dernier épisode glaciaire.

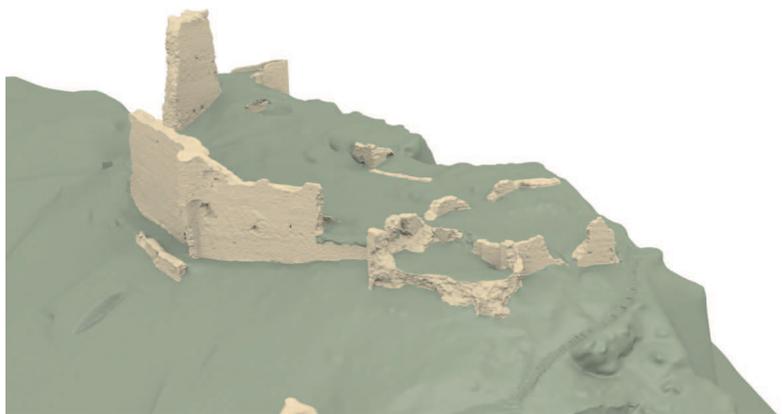
### Le bourg castral : entre conservation et valorisation

À l'issue des recherches menées sur le bourg castral, la commune d'Allinges et la Communauté de Communes des Collines du Léman ont émis le souhait de conserver la trace des connaissances acquises et de mettre en valeur les vestiges des cellules d'habitat mises au jour<sup>73</sup>. Témoins d'une partie de l'histoire du site jusqu'ici complètement enfouis et difficilement interprétables pour le public, ces vestiges illustrent avec force les résultats des études et ouvrent à ces dernières de nouvelles voies de diffusion. En soi, cette décision est une démonstration de l'intérêt porté par les acteurs du territoire aux résultats obtenus en trois années de recherche et ne peut que constituer un élément de satisfaction pour les acteurs de ce projet et une justification du travail accompli. Elle reflète par ailleurs les questions, les remarques et les attentes du public qui a assisté aux visites de chantier ou aux conférences publiques tout au long des trois années d'« AVER - des montagnes de châteaux ».

Néanmoins, cette volonté pose de nombreuses questions, tant éthiques que techniques. En effet, sur le plan éthique, il fallait en premier lieu assurer la conservation des vestiges à long terme et, en second lieu, restituer au site l'aspect naturel et inviolé qu'il possédait avant l'intervention. Sur le plan technique, les maçonneries mises au jour sont par nature fragiles et rendues encore plus sensibles aux interactions extérieures par la fouille ; bien que d'un aspect très agréable « toutes fraîches » sorties de terre, elles étaient condamnées à une dégradation très rapide sans actions de conservation drastiques.

Les choix de conservation et de mise en valeur ont reposé sur des principes simples, tenant à la fois compte des prescriptions des services en charge de la conservation du patrimoine (Conservation Régionale des Monuments Historiques, Service Régional de l'Archéologie, Service Territorial de l'Architecture

(FIG. 24)  
État de conservation de la cour haute et proposition de restitution de l'enceinte au XIV<sup>e</sup> siècle.  
Modèle 3D issu de la lasergrammétrie :  
O. Veissière - Patrimoine numérique.  
Restitution 3D : E. Chauvin-Desfleurs - EHESS



73.  
Nous renverrons pour plus de détails à l'article spécifiquement dédié à cette question : « Le bourg castral de Château-Vieux d'Allinges (Haute-Savoie) : principes de conservation, de restauration et de valorisation ».

et du Patrimoine), de la volonté de donner à voir les vestiges, qui restent les meilleurs témoins à grandeur réelle de l'architecture des maisons de Château-Vieux, et des contraintes liées à une exposition permanente à des conditions météorologiques difficiles<sup>74</sup>. Il fallait parvenir à concilier : la nécessité de protéger les vestiges archéologiques et en particulier les sols anciens ; la volonté de conserver la lisibilité des structures sur le terrain ; la conservation des qualités paysagères du site ; le maintien du libre accès et la sécurité des visiteurs.

Sur le plan technique, différents traitements ont donc été réalisés sur les structures. Les maçonneries, fragilisées par l'effondrement de parties hautes et le long enfouissement, ont été consolidées par injection de coulis de chaux et par la réfection des joints de parements, tout en conservant autant que possible les enduits anciens. Les arases de murs ont été consolidées et recouvertes d'un mortier hydraulique bâtard afin d'assurer leur étanchéité.

Les parties reconstruites des arases ont été marquées par des détrompeurs de schiste, permettant d'identifier les maçonneries anciennes. Les sols ont fait l'objet d'un remblaiement systématique, sur des hauteurs allant de 40 à 60 cm, de manière à protéger l'essentiel des maçonneries et à ne laisser visibles que les parties supérieures des murs, l'enfouissement restant la meilleure protection possible. Enfin, les seuils de portes et escaliers, qui ont été recouverts de remblais, devront être restitués à la surface du remblai par des structures en fac-similé réalisées avec les matériaux issus de la fouille.

Ces travaux sont encore inachevés au moment de la rédaction de cet article, mais l'un des enjeux majeurs pour les années à venir reste la mise en place d'un dispositif d'entretien de cet aménagement, qui restera fragile du fait de son exposition à l'air libre et aux intempéries. Reste enfin à réaliser les moyens de diffusion des connaissances, notamment sur le site même, par le biais de panneaux qui sont en cours de définition.

### Perspectives attendues en fin de projet<sup>75</sup>

Les perspectives attendues se retrouvent à différents niveaux, du plus immédiat et concret à celui qui se révélera dans la durée, d'une façon plus subjective.

Au premier abord, en cette fin de projet, l'éventail des possibilités de valorisation du site des châteaux d'Allinges est très large car servi par le capital de connaissances (FIG. 24) mis à jour grâce aux recherches développées entre 2010 et 2012. Les perspectives de valorisation vont des panneaux qui seront installés en début d'année 2013, dans le cadre de la Géoroute<sup>76</sup>, sur les deux secteurs étudiés de Château-Vieux, en passant par le discours des guides du patrimoine et les volontés politiques naissantes de valoriser le mobilier trouvé en fouilles dans un espace dédié.

L'approche de la restauration sur le site des châteaux d'Allinges a également évolué sous l'influence de la dynamique du projet « AVER - des montagnes de châteaux ». Les travaux engagés sur le mur-bouclier de Château-Neuf<sup>77</sup> se sont inspirés, dans l'approche conservatoire comme dans l'intégration d'éléments de valorisation, de ceux entrepris sur le mur-bouclier de Château-Vieux. Tout cela dénote d'une volonté de cohérence à l'échelle du site, lequel est vaste et nécessite un programme de restauration long et bien construit. C'est d'ailleurs la direction qu'a retenue la commune d'Allinges, en suivant les recommandations des services patrimoniaux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, puisqu'elle entend s'engager, selon les moyens dont elle dispose, dans l'établissement d'un diagnostic patrimonial à l'échelle des deux châteaux. Une telle démarche forcément pluriannuelle vise d'abord à définir une priorisation des actions motivées par la mise en sécurité d'un site parcouru librement par les publics, la conservation des vestiges mais aussi leur valorisation. Elle permet ensuite d'établir des coûts prévisionnels de travaux, répartis dans le temps, et servant de base au montage d'un plan de financement s'appuyant de manière substantielle sur des subventions<sup>78</sup>. L'archéologie y est envisagée, sous une forme néanmoins exclusivement préventive.

D'une manière générale l'investissement dans ce projet européen a permis chez l'ensemble de ses acteurs le développement d'un esprit critique, aiguisé par les

74.

Sur ces questions voir notamment : *Vestiges archéologiques en milieu extrême. Actes de la Table ronde de Clermont-Ferrand, (octobre 2000)*, Éd. du Patrimoine, Centre des monuments Nationaux, Paris, 2003.

75.

Nous tenons à remercier Benoît Thomasson, secrétaire général de la mairie d'Allinges, pour son aide dans cette partie.

76.

Voir la communication de Jean-Pierre Fillion, maire d'Allinges, dans la présente publication.

77.

Sous la conduite de Guy Desgrandchamps, architecte du patrimoine, et en dehors du projet européen ; la restauration est accompagnée d'une étude archéologique préventive du bâti, sous la direction d'Evelyne Chauvin-Desfleurs (Hadès).

78.

Le classement au titre des Monuments Historiques des châteaux assure à la commune une aide substantielle.

questionnements, les débats, les choix et la confrontation avec les partenaires transfrontaliers. Les échanges avec les acteurs italiens qui sont sans conteste plus avancés sur les questions de restauration car bénéficiant de plus de recul sur ce type de travaux, ont contribué à la formation des acteurs français. D'un autre côté l'échange permanent avec les maçons, qui assurent la mise en œuvre des matériaux et font face aux problèmes de structures, renseigne les archéologues sur les problématiques de construction. Les maçons, quant à eux, ont renoué avec l'emploi d'une chaux naturelle non « bâtarde » de ciment, usage semble-t-il peu répandu même dans l'approche sur les monuments historiques de nos régions. Ce développement des compétences de l'ensemble des intervenants, qui étaient nombreux dans le projet, depuis les porteurs jusqu'aux maçons en passant par les équipes scientifiques, garantit une meilleure qualité de réalisation des approches de conservation et de valorisation patrimoniales à venir. Cet aspect est certainement le moins concret des perspectives attendues mais n'en demeure pas moins le plus important.

### **Une archéologie au service de la reconnaissance du site ?**

Le programme de recherche réalisé entre 2010 et 2012, s'il intervient dans un contexte de réflexion sur les possibilités de mise en valeur des châteaux d'Allinges, s'inscrit dans une démarche qui place au premier rang l'analyse et la compréhension du site dans la définition d'un projet de valorisation et non en dernière place dans ce processus. Trop souvent encore, les projets architecturaux et patrimoniaux n'intègrent l'analyse archéologique que comme une nécessité imposée par les instances administratives chargées de la protection des sites, alors que, à chaque fois que les recherches archéologiques interviennent en amont, elles offrent une nouvelle lecture et démontrent un potentiel de mise en valeur encore peu ou pas du tout soupçonné. Il s'agit donc bien dans notre démarche de chercher, par l'étude préalable, à connaître et à comprendre le site et ses composantes afin, dans un second temps, d'offrir une série de pistes de réflexion pour orienter la valorisation et servir la conservation et la restauration.

Les châteaux d'Allinges présentent une grande diversité de situations concrètes à exploiter dans le cadre de cette réflexion : d'une part, Château-Neuf, bien que restauré par endroits et dégradé dans d'autres, est encore habité et présente certains bâtiments en élévation, dont la chapelle castrale ; d'autre part, Château-Vieux, peu lisible aujourd'hui, possède un fort potentiel archéologique susceptible d'être étudié puis présenté au public. Le premier château présente de plus une accessibilité au public plus aisée<sup>79</sup> que le second qui ne se découvre, quel que soit l'accès retenu, qu'après une marche d'approche courte mais au dénivelé contrasté. L'expérimentation concrète mise en œuvre à Allinges est destinée à mettre en lumière l'apport des recherches historiques et archéologiques à la compréhension d'un site, à sa restauration et à sa valorisation. En outre, elle permet d'approfondir la réflexion sur les solutions techniques en matière de restauration et de restitution des structures, ainsi que sur la durabilité des restaurations dans un contexte climatique contraignant.

L'étude archéologique menée dans le cadre du projet « AVER - des montagnes de châteaux » a été définie de manière à permettre une meilleure prise en compte des vestiges et de l'architecture conservée dans les futurs aménagements. Dans la démarche qui animait l'équipe de recherche, il s'agissait de démontrer que l'analyse archéologique permet d'acquérir une connaissance accrue des édifices et, dans bien des cas, peut apporter des réponses aux questions soulevées par les projets de mise en valeur<sup>80</sup>. Bien plus, il apparaît souhaitable de ne restituer que des éléments déjà connus et étudiés, sous peine de donner à voir des vestiges mal compris, mal interprétés ou vides de sens historique. L'analyse architecturale et archéologique, qu'elle s'intéresse au sous-sol ou aux élévations, permet dans tous les cas une approche patrimoniale différente, mieux étayée et mieux adaptée à l'intégrité du monument. En ce sens on pourra s'interroger sur la pertinence de l'ordre légal

79. L'accès est possible en voiture jusqu'au cœur du site.

80. Le fait est connu des spécialistes ou du moins des archéologues et de certains architectes, mais l'est-il vraiment des collectivités territoriales en charges des sites ou des propriétaires ?

et actuel des choses en matière de restauration, l'archéologie - préventive - ne faisant que s'adapter à un projet architectural déjà ficelé que les recherches contredisent immanquablement, là où une véritable étude archéologique préalable permet d'aider à la définition des objectifs, des méthodes et, plus encore, à l'analyse de l'état sanitaire et des pathologies du bâtiment<sup>81</sup>.

Si la poursuite des recherches sur le site semble aujourd'hui très hypothétique et soumise d'abord aux contraintes financières, la restitution au public des connaissances acquises devient une priorité<sup>82</sup>, au même titre que la définition d'un programme de conservation et de restauration non plus ponctuel mais global. Pour le nord des Alpes, Château-Vieux d'Allinges apparaît comme un cas exemplaire du peuplement médiéval qui offrira au public la lecture d'un site unique pour la Haute-Savoie, dont la typologie est à l'origine de la formation d'une partie de nos villes et de nos villages actuels. En ce sens, il donne à voir de nombreux aspects de la société médiévale et de la naissance de nos modes de vie et mérite une mise en valeur patrimoniale qui ne fera que renforcer ses atouts actuels, reconnus par son classement récent au titre des Monuments historiques. Intervenue le 24 mai 2011 au cœur même de la dynamique initiée par le projet, cette protection reconnaît non seulement l'intérêt patrimonial du site, mais aussi le bien-fondé de la mobilisation en faveur de sa conservation. Les travaux de sécurisation réalisés sur le mur-bouclier de la cour haute et les fouilles du bourg castral de Château-Vieux ne sont qu'une nouvelle étape dans un processus initié il y a près de quarante ans. Cette étape est toutefois d'importance capitale car elle initie une longue démarche de conservation et de mise en valeur de l'ensemble des deux châteaux, qui ne s'achèvera qu'à l'échelle d'une à deux décennies au minimum.

81.  
BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, BARRAUD Dany, BONNET Charles, FABIOUX Martine, GUYON Jean, HÉBER-SUFFRIN François, PRIGENT Daniel, PULGA Stefano, REYNAUD Jean-François, SAPIN Christian, VERGAIN Philippe, « Archéologie et restauration des monuments. Instaurer de véritables études préalables », *Bulletin monumental*, t. 161-3, 2003, p. 195-255.

82.  
Différentes formes de restitution des données au public sont d'ores et déjà envisagées, non seulement sur le site même, mais aussi par le biais de publications scientifiques et grand public, ainsi que sous la forme d'une exposition.

## BIBLIOGRAPHIE

- BLAVIGNAC JEAN-DANIEL, *Histoire de l'architecture sacrée du IV<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, Paris-Londres-Leipzig, 1853, p. 255-258.
- BLOESCH PAUL, CROLA BERNARD *et alii*, « Contribution à l'étude de la navigation sur le Léman : les graffitis de l'église Saint-Hippolyte de Thonon », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, tome LXIX, 1996-1999, p. 35-61.
- BLONDEL LOUIS, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.
- BOISSAVIT-CAMUS BRIGITTE, BARAUD DANY, BONNET CHARLES, FABIoux MARTINE, GUYON JEAN, HÉBER-SUFFRIN FRANÇOIS, PRIGENT DANIEL, PULGA STEFANO, REYNAUD JEAN-FRANÇOIS, SAPIN CHRISTIAN, VERGAIN PHILIPPE, « Archéologie et restauration des monuments. Instaurer de véritables études préalables », *Bulletin monumental*, t. 161-3, 2003, p. 195-255.
- BROILLET PHILIPPE (dir.), *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève - Tome I - La Genève sur l'eau*, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne, 1997.
- BRUCHET MAX, « Communication sur la chapelle des Allinges », *Revue Savoisienne*, 1906, p. 191-193.
- BUFFET LÉON, *Les Allinges*, 1936.
- CARRIER NICOLAS, DE LA CORBIÈRE MATTHIEU, *Entre Genève et Mont-blanc au XIV<sup>e</sup> siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 2005.
- Chanoines de Saint-Augustin* (1997) : *Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais*, Bâle-Frankfurt, 1997 (Coll. *Helvetia Sacra*, IV/I).
- CLAPAREDE THÉODORE, *Une famille en Savoie amie de Genève. Les d'Allinges*, Jullien, Genève, 1906.
- CONSTANT MONIQUE, « L'établissement de la maison de Savoie au sud du Léman - La châtellenie d'Allinges-Thonon », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, tome LX, 1972.
- CONSTANT MONIQUE, « La justice dans une châtellenie savoyarde au moyen âge, Allinges-Thonon », *Revue historique du droit français et étranger*, N°3, juillet-septembre 1972.
- CORNAZ GÉRARD, *Les barques du Léman*, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Grenoble, 1976.
- D'AGOSTINO LAURENT (DIR.), GUFFOND CHRISTOPHE, CECI LILIANA, CHAUVIN-DESFLEURS EVELYNE, CHEVALIER MAUD, LAIDEBEUR JOCELYN, *et alii*, Rapport Final d'Opération de fouille programmée, « Programme européen AVER, Alcotra - Interreg IV. Les châteaux d'Allinges (Allinges, Haute-Savoie) », dactyl., HADES / Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes - SRA, 2010, 2 vol.
- D'AGOSTINO LAURENT (DIR.), GUFFOND CHRISTOPHE, CECI LILIANA, CHAUVIN-DESFLEURS EVELYNE, CHEVALIER MAUD, LAIDEBEUR JOCELYN, *et alii*, Rapport Final d'Opération de fouille programmée, « Programme européen AVER, Alcotra - Interreg IV. Les châteaux d'Allinges (Allinges, Haute-Savoie) », dactyl., HADES / Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes - SRA, 2011, 2 vol.
- D'AGOSTINO LAURENT, GUFFOND CHRISTOPHE, SARTORIO GABRIELE, VEISSIÈRE OLIVIER, BRYER ANDRÉA, « Lasergrammétrie et photogrammétrie appliquées à l'étude archéologique des châteaux médiévaux : le programme franco-italien AVER - des montagnes de châteaux », *Photogrammétrie au service des archéologues et des architectes*. Actes du colloque de Villeneuve-les-Avignon (9-10 septembre 2010), *Revue Française de Photogrammétrie et de Télédétection*, (à paraître).
- DANDEL ELIZABETH, « Les Allinges, chapelle de Château-Neuf », *Arts et Archéologie en Rhône-Alpes*, n° 7, 1998, p. 185.
- DE LA CORBIÈRE MATTHIEU, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, 2002.
- DESCHAMPS PAUL, THIBOUT MARC, *La peinture murale en France, le haut Moyen Âge et l'époque romane*, Paris, 1951, p. 47-48.
- DUCHOUD PIERRE, *Le temps des barques. Voiles latines sur le Léman*, Yens-sur-Morges et Saint-Gingolph, 1998.
- DUPRAT CLÉMENCE-PAUL, « Enquête sur la peinture murale à l'époque romane », *Bulletin monumental*, 1944, p. 199-200.
- GARDET CLÉMENT, *La peinture murale en Savoie*, tome I, Annecy, 1965, p. 19-21.
- GONTHIER JEAN-FRANÇOIS, « Les Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, 1881-1882.
- GONTHIER JEAN-FRANÇOIS, « Les châteaux et la chapelle des Allinges », *Œuvres*, Tome I, Thonon, 1901, p. 168.
- GUFFOND CHRISTOPHE, D'AGOSTINO LAURENT, VEISSIÈRE OLIVIER, « De l'étude à la valorisation : les châteaux d'Allinges et le projet européen AVER - des montagnes de châteaux ou l'apport des techniciens dans la représentation des châteaux en ruines », COCULA ANNE-MARIE, COMBET MICHEL, *Châteaux en ruines. Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord* (23, 24 et 25 septembre 2011), Bordeaux, 2012, p. 155-175.
- GUYON JEAN, « Démolition du fort des Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, 1888, Tome II, p. 8 à 11.
- LAIDEBEUR JOCELYN, *Allinges (Haute-Savoie). Château-Vieux, chapelle castrale*, dactyl., ASCA / CERIAH / SRA Rhône-Alpes, 2000.
- LEVERT VÉRONIQUE, « L'étude archéologique du Château-Vieux des Allinges (Haute-Savoie) », dans *Mittelalter*, 10, 2005/4, p. 150-160.

LEVERT VÉRONIQUE, *Le Château-Vieux des Allinges. Étude archéologique*, Maîtrise d'archéologie médiévale, 2 vol., dactyl., sous la direction de Nicolas Reveyron, Université Lumière - Lyon 2, 2004.

LOCHON CLAUDIUS, *Les Allinges*, Annecy, 1873.

MAUGNY DE, ALBERT, « Ruine des Allinges », *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, 1907, tome XXI, p. XVIII-XIX.

PEYRE DOMINIQUE, « Fresques et peintures murales en Savoie », *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 1988.

PONCET CHANOINE « Étude historique et artistique sur les anciennes églises de la Savoie et des rives du lac Léman », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, tome VII, Annecy, 1884.

ROQUES MARGUERITE, « Les peintures murales du Moyen Âge en Savoie », *Actes du cent-quatre-vingt-cinquième Congrès National des Sociétés Savantes*, Chambéry-Annecy, 1960, section d'archéologie, Paris, 1962, p. 120-121.

THIBOUT MARC « Les châteaux des Allinges », *Congrès archéologique de France*, 1965, p. 254-263.

